

Indemnisation des citoyens lésés

L'Office des professions pose des exigences très fermes à la Chambre des notaires

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le président de l'Office des professions du Québec, Robert Diamant, a posé des «exigences très fermes» à la Chambre des notaires pour qu'elle revoie de fond en comble sa façon d'indemniser les citoyens lésés par des notaires véreux ou incompétents.

«La Chambre doit reprendre l'initiative de la protection du public en s'attaquant à la solution du problème de l'indemnisation des victimes», a indiqué au cours d'une entrevue M. Diamant.

Les médias, dont *Le Devoir* et l'émission *Le Point* de Radio-Canada, ont fait état de cas problèmes caractérisés par des délais interminables dans le traitement de plaintes légitimes déposées à la Chambre des notaires. Son mépris affiché pour l'intérêt du public a également ébloué l'organisme dans quelques dossiers.

M. Diamant a rencontré la direction de la Chambre et sa présidente Louise Bélanger le 22 décembre dernier et se dit aujourd'hui optimiste. «Je pense que notre intervention ferme dans le dossier et le fait qu'il ait été médiatisé va faire bouger les choses», a-t-il souligné.

La Chambre des notaires a fait preuve d'incurie dans le traitement de la plainte d'Yvon Thériault, un entrepreneur de Baie-Comeau acculé à la faillite parce que le notaire Gérard Champagne l'a détourné de 165 000 \$ destinés à une institution préteuse. Deux ans et demi après le dépôt de sa plainte, M. Thériault n'avait toujours pas été indemnisé. Entre-temps, la Chambre a laissé ce notaire vaguer à ses occupations et détourner d'autres fonds pour finalement le radier.

«Il y a des choses à faire: la suspension provisoire. Et les ordres professionnels en ont maintenant le pouvoir», a signalé M. Diamant.

Advenant qu'il soit enfin indemnisé, M. Thériault ne recevra qu'une partie seulement de la somme subtilisée; la Chambre limite à 300 000 \$ par notaire l'indemnisation qu'elle verse aux victimes en de tels cas.

Le cas de l'artiste-peintre Richard Lacroix traîne aussi en longueur et 24 autres personnes ont également porté plainte dans cette affaire immobilière. Le notaire Claude Laurier, à qui M. Lacroix avait confié 30 000 \$ (un ami du notaire lui aurait remboursé 25 000 \$ à la suite du dépôt de la plainte), pratique toujours sans être inquiété. Le promoteur immobilier Lepage, à qui Me Laurier était associé, est poursuivi au criminel par la Couronne.

Dans les comptes en fidéicommis des 3500 notaires de la province transitent de 15 à 20 milliards \$, selon les données fournies par la Chambre, quelque 5 millions \$ par notaire en exercice. À tous les ans, de un à trois cas donnent lieu à des indemnités partielles parce que l'ensemble des sommes détournées dépassent 300 000 \$. En 1993-1994, la Chambre a versé 1,55 million \$ en indemnités pour détournements de fonds au regard de 67 réclamations dont 17, soit le quart, ont été payées en partie seulement.

Malgré ces faits, la présidente de la Chambre a soutenu au cours d'une entrevue accordée en décembre au *Devoir* que ce plafond était parfaitement adéquat. «Il y a un certain sens de responsabilisation dont doit faire preuve le public qui doit s'informer et questionner avant de choisir son notaire», a-t-elle affirmé. La Chambre ne semble pas vouloir assumer la responsabilité d'assurer que les notaires soient compétents et intègres; le public doit plutôt prendre garde.

En outre, Me Bélanger, pour expliquer les longs délais d'indemnisation, s'est appuyée sur l'existence de cette limite de 300 000 \$; la Chambre ne peut verser d'indemnité avant de savoir à combien finalement s'élèveront les réclamations totales afférentes à un notaire, ce qui peut prendre des années.

Pour l'heure, le président de l'Office des professions écarte la mise en tutelle de la Chambre des notaires. «Pour l'instant, je n'ai pas d'indication que ce soit nécessaire. Au contraire, j'ai de fermes assurances de la Chambre», a précisé M. Diamant.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Après avoir subi de sévères attaques tout au long de la semaine, les valeurs canadiennes ont repris quelque peu de leur éclat hier en Europe comme en Amérique du Nord favorisant ainsi la devise canadienne qui a terminé la séance à 70,87 cents américains, soit une addition de 32 centièmes sur le niveau atteint avant-hier.

Signe encourageant, du moins pour l'instant, le dollar canadien se transigeait hier soir aux alentours des 71 cents américains. Si l'attitude adoptée hier par les marchés à l'égard des titres canadiens ne doit pas être vue ou comprise comme un changement de tendance, elle a par contre versé un peu de baume sur les plaies ouvertes par les spéculateurs au cours des transactions de lundi, mardi et jeudi de cette semaine.

Vice-président, marché des changes, à la Banque Nationale de Paris (BNP), André Sullivan a indiqué que le retournement de situation observé hier a pris son origine en Europe. Selon les indications fournies par cet expert, un nombre important de banques européennes ont décidé de prendre à contre-pied la stratégie arrêtée par certains fonds de pension en achetant des titres canadiens.

«Avant-hier, de préciser M. Sullivan, les opérateurs ont réagi uniquement aux informations négatives contenues dans les articles du *Wall Street Journal*. Après coup, autrement dit hier, des institutions européennes ont réalisé que ces réactions avaient été exagérées et que les titres canadiens avaient atteint un tel niveau qu'il y avait des aubaines à saisir. Ils ont remarqué, en retard, que ces articles comportaient également des informations positives.

«D'autant, que sur les principales places financières du monde il est de notoriété publique que les Canadiens, par culture, sont les pires critiques à l'endroit de leur propre devise. Or il se trouve que ce sont des Canadiens qui, dans les articles du *Wall Street*, étaient les plus virulents à l'endroit du Canada. Les banquiers européens qui ont lu ces papiers ont

Les valeurs canadiennes ont repris un peu de leur éclat

Signe encourageant, le dollar canadien se transigeait hier soir aux alentours des 71 cents américains



PHOTO AP

Maintenant que la poussière entourant la crise financière mexicaine commence à retomber, d'importants investisseurs européens vont interroger le flux de capitaux ayant bénéficié au mark allemand cette semaine.

retenu une chose: grâce à la basse inflation et le taux d'intérêt offert, le Canada propose en fait le plus haut rendement dans le monde. Autrement dit, ils ont retenu, peut-être avec un jour de retard, les observations des analystes américains.

S'en tenir au fondamental

En un mot comme en mille, des acteurs influents de la scène financière ont mis de côté tout ce qui relève ou découle de la spéculation pure pour s'en tenir à ce que les économistes appellent le fondamental. Dans cette perspective, ils ont conclu que la devise canadienne était sous-évaluée.

À cet aspect du dossier s'est ajoutée, toujours en Europe, une variable qui risque fort à moyen terme de favoriser la zone dollar. Maintenant que la poussière entourant la crise financière mexicaine commence à retomber, d'importants investisseurs européens, de noter M. Sullivan, vont interroger le flux de capitaux ayant bénéficié au mark allemand cette semaine.

D'après le vice-président de la BNP, les financiers européens sont bien conscients que les Allemands sont les principaux banquiers de la Russie. Or ils sont actuellement inquiets de la situation qui prévaut en Tchétchénie à cause notamment des conséquences déstabilisantes que le présent conflit armé porte en soi. S'il y a un changement de régime au Kremlin, de craindre ces banquiers, il risque fort d'être un changement allant à l'encontre ou freinant le rythme des réformes économiques entreprises.

C'est dans ce contexte géopolitique qu'il faut comprendre, en partie, le regain d'intérêt manifesté par les Européens à l'endroit du Canada. Un regain qui est d'autant plus appelé à se maintenir que l'échantillonnage des financiers ayant acquis des titres canadiens était large. «Ce regain n'est pas le fait de banquiers uniquement Français, mais bien Suisses, Britanniques, Belges et autres», souligne M. Sullivan.

Cela étant, l'heure demeure à la

prudence. En raison du poids de notre déficit comme en raison de la politique d'étranglement du crédit que défend, et continuera de défendre, la Réserve fédérale américaine. Ce ne sont certainement pas les informations communiquées hier aux États-Unis, si bonnes soient-elles, qui vont infléchir la stratégie poursuivie par les autorités monétaires américaines.

Selon les économistes Benoit Durrocher de la Banque Royale et Robert Normand du Mouvement Desjardins, le recul des ventes au détail aux États-Unis de 0,1 % en décembre dernier combiné à une révision à la baisse des chiffres propres à novembre ne sera pas suffisant pour libérer la Fed des appréhensions qu'elle nourrit à propos des pressions inflationnistes.

Mois de pression sur les taux

Par contre, la communication de ces données a favorisé une baisse de pression sur les taux d'intérêt qui a bénéficié au bloc dollar dans son ensemble. Pour les investisseurs européens, la nouvelle que les consommateurs commencent à se retirer associée à la certitude que la Fed commandera malgré tout une majoration de ses taux au cours des prochaines semaines, a permis au dollar américain de regagner une partie du terrain perdu aux dépens du mark allemand.

Dans la foulée de cette appréciation du dollar américain, la devise canadienne a vu sa valeur se bonifier en raison notamment de l'écart qui existe désormais avec les bons du trésor américain. Après tout le remue-ménage de cette semaine, cet écart est de 170 points.

Bien des investisseurs ont alors réalisé, d'observer Pierre Ghazi, directeur marché monétaire à la Banque de Montréal, qu'il y avait une aubaine d'autant plus évidente à saisir, que cet écart était de 50 points de marge seulement il y a quelques semaines à peine.

Cela étant, tous les experts interrogés prédisent que la volatilité continuera d'imprimer son influence sur le cours des opérations tout au long de la semaine prochaine.

Usine GM de Boisbriand

Un comité syndical-patronal est institué

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Un comité de travail syndical-patronal a finalement été institué à l'usine GM de Boisbriand pour tenter de résoudre les problèmes vécus à l'usine de montage automobile, le 4 janvier dernier.

Les syndiqués des Travailleurs canadiens de l'automobile de l'usine General Motors à Boisbriand avaient interrompu la ligne de montage pendant une journée, pour protester contre une cadence de travail jugée trop exigeante sur la chaîne d'assemblage, et des relations tendues avec un contremaître.

À la suite de cet arrêt de travail, quatre employés ont été congédiés par la direction de General Motors. Des discussions ont aussi été entreprises entre la direction de GM et des représentants syndicaux.

En entrevue avec la Presse canadienne, le directeur québécois des Travailleurs canadiens de l'automobile, Claude Ducharme, a exprimé son souhait de voir les problèmes de cette usine réglés grâce au comité de travail syndical-patronal. Lui-

même revient d'une rencontre de deux jours avec la présidence de GM, qui a permis «un échange cordial et un dialogue ouvert».

Après ces discussions, il a finalement été conclu de mettre sur pied un comité pour régler les problèmes au niveau local.

«On déplore ce qui est arrivé, mais il ne faut pas exagérer» non plus les répercussions de l'arrêt de travail, notait M. Ducharme. «C'est une usine qui a toujours bien fonctionné, qui a toujours eu un haut taux de rendement, une bonne productivité, une bonne qualité de produit.»

Le syndicat ne perd pas espoir de convaincre la direction de donner une seconde chance aux quatre travailleurs congédiés. «On aurait souhaité être capable d'amener GM à prendre la décision immédiate, mais on va continuer les pourparlers. On va continuer, avec tous les arguments, pour ramener ces personnes à la plus vite possible au travail.»

Les Travailleurs canadiens de l'automobile, affiliés à la FTQ, comptent 22 000 membres au Québec et 215 000 membres au Canada.

NOËL LORTHIOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Après une semaine au bord de l'abîme, le péril d'un krach financier immédiat du Mexique semblait conjuré hier, grâce notamment à l'appui réitéré des États-Unis, mais les premières répercussions de la crise sur l'économie commencent à se faire durement sentir.

La décision annoncée jeudi par les États-Unis d'accorder au Mexique une importante aide financière supplémentaire sous forme de garanties de crédit, devrait contribuer à rassurer les marchés, et stabiliser la bourse mexicaine, dont la tendance était à la hausse vendredi matin.

Une des principales préoccupations des marchés était en effet de savoir si le Mexique pourrait ou non honorer le paiement des quelque 29 milliards \$ US de «Tesobonos» (Bons du Trésor payés indifféremment en dollar ou en monnaie locale) qui viennent à échéance en 1995, et dont 10,8 milliards sont exigibles au premier trimestre. Les États-Unis n'ont pas précisé immédiatement le montant de l'aide supplémentaire qu'ils apportent, mais les milieux financiers évaluaient cette aide entre 25 et 40 milliards \$ US.

Cette aide s'ajoutera aux quelques 18 milliards \$ US de crédit déjà obtenus auprès des États-Unis (9 milliards), du Canada (1,7 milliard) et de différents organismes financiers internationaux ou de la banque privée, immédiatement

après le début de la crise monétaire, le 20 décembre dernier.

Le Mexique semble donc en condition de répondre à ses échéances à court terme. Mais les conséquences de la crise, qui a entraîné une dévaluation de la monnaie de 33 % et une hausse des taux d'intérêt de 100 %, commencent à affecter l'économie. Selon la chambre nationale de l'industrie de transformation (CANACINTRA), quelques 21 500 entreprises connaissent déjà de graves problèmes financiers et ne peuvent honorer leur dette.

Les banques, elles-mêmes durement touchées et endettées en dollars, en particulier celles qui ont récemment été privatisées, se sont bornées à annoncer qu'elles étudieraient «cas par cas» les dettes de leurs clients.

Le marché automobile, est particulièrement touché par la crise, et pourrait baisser de 40 à 50 %, selon la chambre de l'industrie automobile. La firme allemande Volkswagen a ainsi annoncé un arrêt de sa production pendant une semaine en janvier, durant laquelle ses quelques 14 000 employés ne toucheront qu'un demi salaire. Ford, Chrysler, et General Motors, qui comptent avec Volkswagen parmi les principaux pourvoyeurs d'emplois au Mexique, n'ont encore annoncé aucune mesure similaire, mais ne cachaient pas leur inquiétude.

Dans le domaine de la construction, qui avait connu un boom spectaculaire ces dernières années, on ne compte plus les projets gelés, tandis

que certains chantiers en cours sont suspendus. Ce secteur va également être durement touché par les restrictions drastiques apportées aux grands projets d'infrastructure de l'État, notamment en matière de routes et de construction de logements sociaux.

L'économie s'achemine ainsi vers la récession, doublée d'une inflation qui affecte très durement les classes pauvres et moyennes (le Mexique compte officiellement 40 millions de pauvres, soit un peu moins de la moitié de la population).

Une des inconnues de la crise est notamment de savoir si elle débouchera ou non sur de forts mouvements sociaux, alors que la question de la guerrilla dans l'État du Chiapas est loin d'être résolue, malgré quelques signaux encourageants, comme l'annonce jeudi soir d'une prochaine rencontre entre la guerrilla et le gouvernement.

Une crise sociale pourrait en effet conduire à l'instabilité, donc de nouveau effrayer les marchés financiers, et à terme provoquer une crise politique, que le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 65 ans), profondément divisé, ne parait pas en mesure d'affronter.

Selon un diplomate, c'est exactement le type d'engrenage, et une extension de la crise financière à l'ensemble de l'Amérique du Sud, que les États-Unis, qui ont 3000 kilomètres de frontière avec le Mexique, veulent éviter à tout prix, ce qui explique l'ampleur de l'aide que le «grand voisin du nord» semble prêt à octroyer.

Québec
Science
Fiable et passionnant



DANS LE MAGAZINE QUÉBEC SCIENCE, CE MOIS-CI :

• Un dossier exclusif

Les 10 découvertes de l'année

Aussi

• Le retour de la fusion froide

• Le secret des aurores boréales

POUR LE PLAISIR D'EN SAVOIR PLUS

En vente en kiosque dès maintenant

Informations et abonnements :

(514) 843-6888

(418) 657-4391

ÉCONOMIE

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 3 AU 9 JANVIER 1994

1	Bye Bye 94	SRC	samedi	2 421 000
2	Taquinons la planète	TQS	samedi	1 212 000
3	La Petite Vie	SRC	lundi	1 294 000
4	Mr Bean	SRC	jeudi	979 000
5	Heidi	SRC	moyenne	974 000
6	Bye Bye 94 (reprise)	SRC	dimanche	962 000
7	Poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	941 000
8	Ciné-fête	SRC	mercredi	900 000
9	Téléjournal	SRC	moyenne	769 000
10	RBO hebdo	SRC	samedi	690 000

Source: Nielsen

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR, PROFESSEUSE
École de service social

DESCRIPTION DU POSTE

La majorité des tâches seront consacrées à l'enseignement et à la recherche en intervention psychosociale et à l'encadrement d'étudiants et d'étudiantes. La personne aura à contribuer à l'ensemble des activités de l'École aux trois cycles d'études.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Doctorat en service social ou doctorat dans une discipline connexe avec maîtrise en service social.
- Aptitude et intérêt pour l'enseignement universitaire auprès de petits et de grands groupes aux trois cycles d'études. Une expérience pertinente d'enseignement en service social, particulièrement en milieu universitaire sera considérée.
- Aptitude et intérêt pour le développement et la conduite de projets de recherche en intervention psychosociale.
- Expérience professionnelle pertinente d'un minimum de cinq ans.
- Compétence reconnue en service social personnel; une polyvalence au niveau de l'intervention psychosociale sera aussi prise en considération.
- Connaissance des théories de l'intervention psychosociale.
- Une compétence et une expérience spécifique liées à l'un ou l'autre des domaines suivants: études féministes, service social scolaire, service social en milieu de travail, études amérindiennes et relations ethniques seront prises en considération.

Poste régulier à temps complet:

Traitement selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 1995.

Date de clôture du concours: le 14 mars 1995.

Faire parvenir un curriculum vitae en joignant la liste de vos publications à:

Lise Tessier, directrice
École de service social
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Québec, G1K 7P4

UNIVERSITÉ
LAVALFaculté des
sciences socialesÉcole de
service socialLE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

LES PIONNIERS DES NOUVEAUX MÉDIAS

Marier le savoir et le plaisir

La croissance fulgurante d'une des entreprises québécoises les plus dynamiques sur le marché du CD-ROM

Quatre étoiles. Tel est le score attribué récemment par le magazine français *Multimédia Solutions* à deux CD-Rom produits par l'entreprise montréalaise Micro-Intel: *L'Herbier de Marie-Victorin* et *Les Voyages de Jacques Cartier*.

Autant dire que Serge Carrier, président directeur-général du Groupe Micro-Intel, ne ressent aucun complexe en rencontrant ses collègues étrangers à l'occasion du deuxième MILA, le salon international annuel de l'édition multimédia qui se tient ces jours-ci à Cannes.

Micro-Intel est d'ailleurs le partenaire québécois d'un consortium international de producteurs de CD-ROM, EMME, qui regroupe aussi bien le géant allemand de l'édition Bertelsmann que la prestigieuse maison d'édition italienne Rizzoli. Au sein de ce consortium, Micro-Intel participe actuellement à la production d'une vingtaine de CD-ROM, dont un jeu consacré à Marco Polo, un titre sur les grands cirques du monde et un autre sur les volcans.

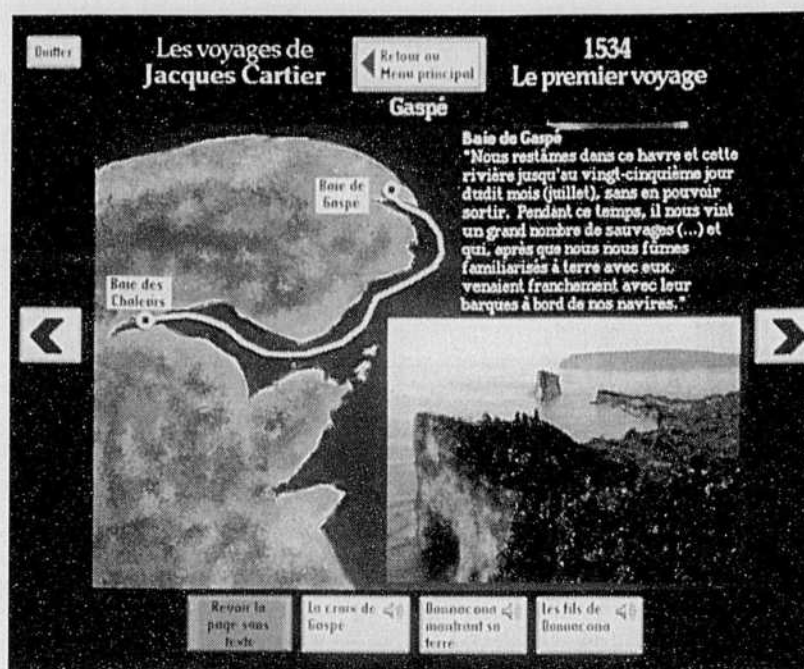
«Tous les titres que nous développons sont du domaine de ce que les Américains appellent l'*edutainment*, soit le mariage de l'éducation et du divertissement», dit Serge Carrier.

En quatre ans, Micro-Intel s'est imposé parmi les chefs de file de la nouvelle industrie québécoise du multimédia et ses produits sont largement distribués à l'étranger. «Pour les CD-Rom destinés au grand public, explique en effet Serge Carrier, le marché québécois est encore très étroit. Un disque qui se vend à plus de 500 exemplaires peut être considéré comme un bon vendeur.»

Le marché québécois souffre d'un manque d'organisation de la distribution. «Nous devons transiger individuellement avec chaque magasin d'informatique. Les librairies commencent à vendre des CD-ROM, mais encore sur des surfaces restreintes.» La chaîne de disques Sam vend également des CD-ROM. Mais le développement des ventes le plus significatif pourrait venir de magasins plus généralistes tels que Club Biz, Club Price et Future Shop.

Pour rendre ses produits plus accessibles, Micro-Intel envisage d'organiser son propre réseau de distribution au Québec, en collaboration avec Cedrom-SNI, un autre éditeur québécois de CD-ROM.

«Mais sur le marché international, ajoute Serge Carrier, on peut vendre jusqu'à 15 000 exemplaires d'un titre.» Par exemple, Micro-Intel a déjà vendu à l'étranger plusieurs milliers d'exemplaires du disque de formation *Initiation à la bureaucratie* et du jeu d'archéolo-



De Saint-Malo à la réalité virtuelle.

gie *Mystère au cimetière*.

Ancien professeur de sciences, Serge Carrier est l'un des 13 associés du Groupe Micro-Intel. «Nous avons commencé dans un cadre universitaire, raconte-t-il, en tant que groupe de recherche sur l'apprentissage. Professeurs et informaticiens, nous nous sommes progressivement adjoint les compétences de professionnels en communication visuelle.»

«Nous avons développé nos propres outils informatiques de conception de CD-ROM. Cela nous permet aujourd'hui de produire des titres qui se démarquent des produits américains, dont beaucoup partagent un même air de famille parce qu'ils ont été conçus à l'aide du même logiciel, Macromind Director.»

L'entreprise Micro-Intel a ouvert ses portes en mars 1990. Elle comptait cinq employés en 1991, 10 en 1992, 20 en 1993 et 40 en 1994. «Nous pensons doubler de nouveau nos effectifs cette année», indique Serge Carrier.

Micro-Intel veut développer une quinzaine d'applications en 1995. L'entreprise conçoit notamment un jeu sur les élections québécoises et canadiennes, qui sera présenté lors d'une exposition consacrée au *Devoir* au Musée David M. Stewart (Exposition commençant en avril). Elle travaille aussi sur une *Histoire du Canada* sur CD-Rom, en association avec la maison d'édition Modulo.

Dans les locaux de la rue Papi-neau, à deux pas de la Maison de Radio-Canada, les cartons remplis dans les couloirs témoignent de l'expansion rapide du groupe. Mais cette croissance n'effraie pas Serge

Carrier.

«Nous avons organisé l'entreprise sous forme de cellules spécialisées», explique-t-il. Ainsi, le groupe Micro-Intel chapeaute actuellement cinq filiales, spécialisées dans le développement sur PC, le développement sur Macintosh, la distribution, la formation et l'application du multimédia aux communications d'affaires. Nous nous apprêtons à ajouter deux autres cellules: l'une consacrée à la muséologie et l'autre au tourisme.»

Avec un chiffre d'affaires avoisinant aujourd'hui 5 millions \$, le groupe Micro-Intel demeure une entreprise indépendante. «Nous restons attentifs aux propositions d'investissement. Mais nous préférons pour l'instant travailler en partenariat avec d'autres entreprises, notamment des éditeurs de livres.» D'ici quelques années, cependant, Serge Carrier n'exclut pas une possible introduction en bourse.

Rogers Communication
placée sous surveillance

Toronto (PC) — Rogers Communications a vu sa cote de crédit mise sous surveillance avec des implications négatives après que la compagnie eut annoncé qu'elle pourrait acquiescer un intérêt plus important dans Unitel Communications, une société opérant actuellement à perte.

Standard and Poor's Canada a placé hier Rogers sous surveillance, ce qui aura des répercussions sur la dette approximative de 1,4 milliard \$ US de la société torontoise. La mise sous surveillance couvre une partie des dettes de Rogers Communications, Rogers Cablesystems et Rogers Cantel Mobile.

Rogers a obtenu une option d'achat sur 48% des actions détenues par Canadien Pacifique dans

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-4,59	-19,32	+49,46	+0,32	-2,00
1997,28	4133,41	3908,46	70,87	378,90

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

Hausse
du taux d'escompte

Un dollar en perte et a forcé la Banque du Canada à remettre son taux d'escompte sur le chemin de la remontée. Mardi, le taux directeur s'est apprécié de 12 centimes, à 7,24%.

ÉTATS-UNIS

Baisse des ventes
au détail

Les ventes de détail ont baissé de 0,1% en décembre après une hausse de 0,2% (chiffre révisé) en novembre. Cette baisse qui intervient malgré la période généralement très active de Noël pour la distribution a surpris les analystes qui tablaient sur une hausse de 0,7%. Pour l'ensemble de l'année passée, les ventes de détail ont progressé de 7,6% comparé à une hausse de 6,2% en 1993.

Faible inflation

L'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 0,2% en décembre, ce qui fait une hausse de 2,7% pour toute l'année 1994, comme en 1993. En novembre, l'indice avait progressé de 0,3%. L'inflation est encore plus modérée si l'on s'intéresse à son taux central, hors prix des produits alimentaires et énergétiques. La hausse n'a été que de 0,1%. Pour toute l'année, l'augmentation est alors de 2,6%, ce qui donne le taux le plus faible depuis 1965. Mardi, le département avait déjà fait état d'une modération des prix au niveau du gros. La hausse n'a été en décembre que de 0,2%, ce qui a donné 1,7% pour toute l'année 1994.

NOMINATION



M. Albert Leblanc

À sa séance du 30 novembre 1994, le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a procédé à la nomination de monsieur Albert Leblanc comme membre du conseil d'administration et président de la Société québécoise de récupération et de recyclage.

Détenteur d'une maîtrise en administration publique et d'un diplôme de comptable en management, monsieur Leblanc entend mettre à profit ses connaissances et ses compétences pour consolider les acquis et développer le plein potentiel de la Société.

La Société québécoise de récupération et de recyclage est une société d'État créée en 1990 dans la foulée de la Politique québécoise de gestion intégrée des déchets solides. Elle a comme mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation de contenants, d'emballages, de matières ou de produits dans une perspective de conservation des ressources.

Le mandat de monsieur Leblanc a pris effet le 5 décembre 1994 et aura une durée de cinq ans.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DE RÉCUPÉRATION
ET DE RECYCLAGERECYC-QUÉBEC
Votre partenaire dans la
conservation des ressourcesEn
forme
pour 95\$

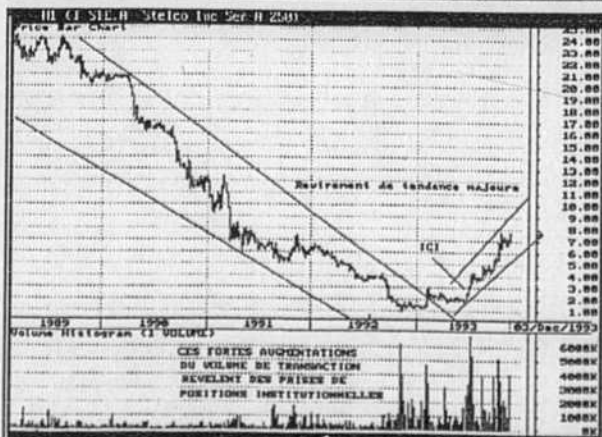
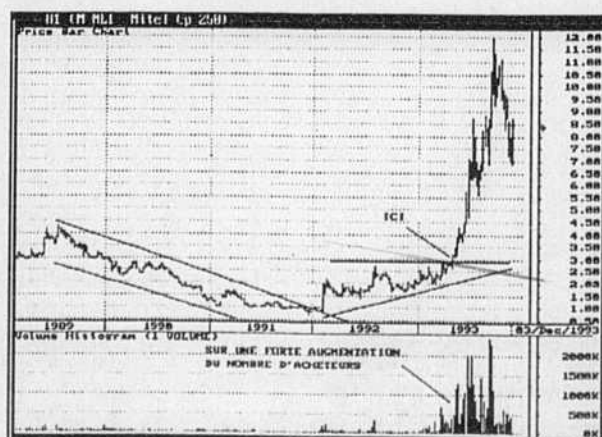
Commencez l'année du bon pied, *sur vos deux pieds!* Afin de vous aider avec vos résolutions du nouvel an, le YMCA vous offre un abonnement spécial de 2 mois pour 95\$. Cet abonnement vous donne droit à toutes les activités offertes au YMCA, de la natation à la musculation en passant par l'aérobic et l'aquaforme. En forme pour 1995? À 95\$, c'est une résolution qui ne sera pas si difficile à tenir après-tout!

Cette offre est valide jusqu'au 15 février 1995 et s'adresse aux nouveaux abonné(e)s seulement.

Pour profiter de cette offre, veuillez présenter cette annonce à la réception de l'un des 5 YMCA participants du grand Montréal.



YMCA Centre-ville	Guy Favreau	West Island	Westmount	Notre-Dame-de-Grâce
1450, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2W6 (514) 849-8393	200, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H2Z 1X4 (514) 845-4277	230, boul. Brunswick Pointe-Claire (Québec) H9R 5N5 (514) 630-9622	4585, rue Sherbrooke O. Montréal (Québec) H3Z 1E9 (514) 931-8046	4335, avenue Hampton Montréal (Québec) H4A 2L3 (514) 486-7315

AVEZ-vous acheté ces
titres aux endroits
indiqués.

Demandez notre vidéocassette gratuite. Un enregistrement de 2h25 incluant un cours d'analyse de 36 minutes. DECISION-PLUS
(514) 392-1366

ÉCONOMIE

FINANCE

Les contributions à un REER sont multiples

Menacé dans son intégralité par un gouvernement fédéral assoiffé, le régime enregistré d'épargne-retraite n'en continue pas moins d'être ouvert aux cotisations multiples tant que le statu quo demeure.

A la base, les cotisations régulières au REER, pour l'année 1994, sont plafonnées au moindre de 13 500 \$ ou de 18 % du revenu gagné pendant l'exercice 1993. Ainsi, pour atteindre le maximum de 13 500 \$, le revenu du cotisant, gagné en 1993, doit se chiffrer à au moins 75 000 \$.

Par revenu gagné, le fisc entend: le revenu d'emploi, le revenu d'entreprise, le revenu de location net provenant d'une propriété immobilière, les pensions pour invalidité reçues d'un régime public de pension et les pensions alimentaires encaissées.

Pleinement déductibles, aux deux paliers de gouvernement, ces cotisations maximales sont toutefois abaissées si le particulier a contribué à un régime de pension agréé (RPA) ou à un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) offert en milieu de travail. Dans un tel cas, les maxima sont amputés d'un facteur d'équivalence calculé en fonction de la valeur des prestations, ou des cotisations, accumulées, ou effectuées, dans ces régimes en 1993.

Le REER a ceci d'avantageux que les cotisations sont déductibles à 100 % que les revenus de placement obtenus sur les fonds injectés dans ce véhicule s'accumulent à l'abri de l'impôt. N'étant pas un abri fiscal mais plutôt un mode d'étalement du revenu imposable, les ponctions du fisc ne viennent s'exercer que lorsque des fonds sont retirés du REER.

Cette dernière particularité induit cette notion de fractionnement du revenu à la retraite. Pour y parvenir, le particulier peut verser des cotisations au REER de son conjoint, légal ou de fait, à l'intérieur toutefois de ses propres limites de contribution. Un REER établi au nom du conjoint appartient à ce dernier, le cotisant perdant tous ses droits sur les sommes versées. Et lors de tout retrait effectué par le conjoint, le contribuable doit inclure dans son revenu le montant de ses cotisations faites dans ce régime au cours de l'année courante et des deux années précédentes.

«Le conjoint doit donc attendre la troisième année suivant celle où les dernières primes ont été déduites avant de toucher les montants provenant de son REER s'il veut s'assurer de les inclure dans sa propre déclaration», retrouve-t-on dans le guide de planification fiscale de fin d'année préparé par le cabinet Raymond Chabot Martin Paré.

A cela s'ajoute la possibilité de transférer au REER du conjoint, en franchise d'impôts, jusqu'à 6000 \$ par année provenant d'un revenu découlant d'un RPA et d'un RPDB. Ce transfert bénéficie d'une mesure transitoire qui prend fin en 1994, inclusive. Il s'agit d'une cotisation spéciale, qui peut venir s'additionner à la limite mentionnée précédemment.

Dans la famille des cotisations spéciales, on retrouve également le transfert libre d'impôts, dans un REER, des montants reçus d'allocations de retraite ou de départ. Jusqu'à 2000 \$ par année de service chez l'employeur et ce, pour les années de service antérieures à 1989, peuvent ainsi être dirigés vers un REER.

L'éventail des cotisations possibles ne s'arrête pas là. Depuis les modifications apportées au REER, le gouvernement permet au contribuable d'accumuler la différence entre les plafonds annuels permis et les cotisations effectuées. Si, avant 1991, toute contribution permise mais non effectuée était perdue à jamais, ce solde des droits de cotisations non utilisés peut être reporté depuis et ce, pour une période maximale de sept ans.

Enfin, toute cotisation excédant les limites permises est lourdement découragée en étant frappée d'une pénalité de 1 % par mois. En revanche, cette mesure autorise un cousin de 8000 \$. Il faut noter cependant que cette contribution excédentaire ne donne droit à aucune déduction et qu'elle est pleinement imposable lors de son retrait. Le seul avantage que cet excédent confère, c'est d'offrir un rendement s'accumulant à l'abri de l'impôt.

Ce même avantage viendra s'appliquer lorsqu'un particulier, effectuant une cotisation au cours d'une année, remet à plus tard la réclamation de sa déduction. Il dégage ainsi du champ d'imposition une somme générant un revenu de placement tout en reportant sa réclamation à plus tard, à une année au cours de laquelle il s'attend par exemple à subir une importante ponction fiscale.



Les ex-employés de Métro-Richelieu essuient un revers en Cour

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Ce n'est pas de sitôt que les 150 travailleurs ayant perdu leur emploi au profit de la sous-traitance après la fermeture, par Métro-Richelieu, de son secteur transport seront réintégrés dans leur fonction. Faisant face à deux décisions défavorables rendues par le Tribunal du travail, Métro-Richelieu a finalement eu gain de cause devant la Cour supérieure.

Hier, le juge Claude Tellier, de la Cour supérieure, a cassé les deux décisions arbitrales prises en août qui redonnaient leur emploi à quelque 150 travailleurs du secteur transport de Métro-Richelieu. Le Tribunal du travail avait alors retenu les deux griefs déposés par le syndicat, affilié à la CSN, au nom des ex-travailleurs du centre de distribution Mérite 1, à Montréal, et enjoignait l'employeur à se conformer aux dispositions de la convention collective. Ces griefs portaient sur la vente, par Métro-Richelieu, de son secteur transport, en février 1993, vente que le syndicat assimilait plutôt à un recours à la sous-

traitance, et sur la façon dont l'employeur avait obtenu la démission de 80 camionneurs. Les représentants syndicaux ont toujours prétendu que ces démissions n'avaient pas été obtenues de façon libre et volontaire, prétentions qu'a avalisé l'arbitre.

S'en remettant à la Cour supérieure, Epiciers Unis Métro-Richelieu a finalement eu gain de cause. Dans sa décision, le juge Claude Tellier a déclaré que les contrats intervenus entre Métro et les entreprises indépendantes lors de la vente de l'activité transport du centre de distribution étaient conformes à la convention collective en vigueur. «La vente du secteur transport ainsi que les 80 démissions sont donc tout à fait valides selon les règles applicables en droit québécois», a ajouté Métro, dans son communiqué.

Hier, les représentants syndicaux déclaraient qu'ils étudiaient les décisions et qu'ils feraient connaître leur position prochainement. En août dernier le président du syndicat, Réjean Fleury, précisait qu'il s'attendait à un long périple, le dossier pouvant être poussé jusqu'en Cour suprême.

Émission de Gaz Métropolitain

À fin de rembourser des emprunts à long terme, la Société en commandite Gaz Métropolitain a annoncé hier une émission de 3,35 millions de parts, au prix de 12 \$ par part, pour un montant global de 40,2

millions \$. La direction de Gaz Métropolitain a cependant réitéré la politique de distribuer aux associés, en quatre versements trimestriels égaux, la quasi-totalité du bénéfice net de chaque exercice. (PC)

Pommes de terre
La Fédération recouvre ses droits

LE DEVOIR

La Cour supérieure ayant homologué la plus récente proposition concordataire de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, celle-ci recouvre tous ses droits et pouvoirs dans l'administration du plan conjoint et se débarrasse de son état de faillite.

«Avec une telle décision du tribunal, la Fédération peut de nouveau voler de ses propres ailes et se concentrer plus que jamais sur le développement de la production et de la commercialisation des pommes de terre», a déclaré le président de cette fédération, M. François Paquet.

Pour sa part, la secrétaire générale de cette même fédération, M. Jean-Claude Blanchette, a expliqué qu'en n'ayant plus à supporter une dette de 3,8 millions\$, il devient possible de mettre des propositions de l'avant.

Toutefois, d'ici le mois d'avril prochain alors qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la fédération, on va poursuivre une démarche de concertation, en vue d'obtenir un large consensus des producteurs et de l'industrie en vue de l'élaboration d'un plan d'action.

La proposition concordataire de la fédération qui fut acceptée par la majorité des créanciers et qui est maintenant homologuée par le tribunal stipulait un remboursement aux créanciers sur une période de six ans de 22% des sommes leur étant dues. L'état de faillite a cessé le 10 janvier dernier.

IMMOBILIER

Le marasme décortiqué

L'augmentation des taux hypothécaires en plein mois de novembre s'est traduite par une chute des transactions immobilières à travers tout le Canada. Selon les statistiques publiées hier par l'Association immobilière canadienne, les ventes enregistrées en décembre dernier ont diminué de 21% pour totaliser 10 000 unités environ contre plus de 12 000 lors du mois correspondant en 1993.

Président de l'Association, M. Gary Schnarr a pointé du doigt la majoration, évidemment, de plus de 3 % des taux d'intérêt en cours d'année pour expliquer le maintien de l'industrie immobilière dans les limbes.

La lecture des statistiques afférentes à l'évolution de l'activité immobilière sur douze mois indique que le nombre de transactions touchant les maisons déjà existantes n'a progressé que de 0,3 % pour l'ensemble du Canada. Au total, il s'est vendu près de 200 000 unités.

Il y a tout juste un an, tous les observateurs ou experts de la scène immobilière s'attendaient à ce que 1994 marque la fin du cauchemar qui pèse sur cette activité économique depuis le début de la dernière récession.

Entre une retraite alors prévue des taux d'intérêt et la diminution soutenue des valeurs au cours des deux années antérieures, les experts croyaient que l'immobilier était appelé à sortir du marasme. D'autant plus, qu'une meilleure performance au chapitre de la création d'emplois était déjà en cours. Rien n'y fit.

En effet, selon les chiffres commu-

niés par le président de l'Association, la valeur moyenne dans les principaux marchés du pays est restée, en général, au niveau qui fut le sien en 1993. Ainsi, le prix moyen de l'unité familiale située dans la région mont-réale a diminué de 0,5 % pour se situer à 113,712 \$ en 1994.

A Toronto, la valeur médiane a progressé de 1,2 % pour s'établir à 209 000 \$ malgré une progression étonnante de 13,5 % des transactions. A Québec, le prix a augmenté de 1 % pour se fixer à 89 000 \$. Le nombre de ventes dans cette région a augmenté de 2,6 % à peine, soit à 4,386 unités.

En fait le seul marché qui se distingue de ce qui a été constaté partout ailleurs, la seule ville à avoir fait, pour ainsi dire, cavalier seul, est Vancouver où malgré un recul de près de 4 % des ventes, la valeur a fait un bond de 8,5 % pour se fixer à 303,535 \$.

Faisant écho aux propos tenus plus tôt cette semaine par M. Jacques Pelletier, économiste au sein de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), M. Schnarr a soutenu que «l'année avait commencé en lion, mais le marché de la vente des maisons a ralenti considérablement à mesure que les taux d'intérêt hypothécaires augmentaient».

A preuve, pour le seul mois de décembre, les ventes enregistrées ont chuté de 9 % à Montréal, 20 % à Toronto, 10 % à Québec, 27 % à Vancouver, 27 % également à Saint-John, 31 % à Calgary, 17 % à Edmonton, et... 62 % dans la région d'Ottawa.

A court terme, le président de cette

association pan-canadienne s'attend à ce «qu'à cause de la lourde charge de la dette au Canada, il soit difficile pour les taux d'intérêt de baisser devant les taux d'intérêt à la hausse aux États-Unis. Les marchés financiers ne sont pas encore convaincus qu'il y a des progrès significatifs à ce sujet. La question ne sera pas résolue tant que le gouvernement n'aura pas réduit considérablement ses dépenses».

«Nous avons tous vu récemment les conséquences que peuvent imposer les marchés financiers sur les pays fortement endettés. L'expérience du peso mexicain et la récente faiblesse de la devise canadienne ont de sérieuses répercussions pour les Canadiens et Canadiennes».

La crise financière amorcée au Mexique le 19 décembre dernier s'est soldée par une augmentation prononcée de 50 points, en général, des taux hypothécaires. De sorte que l'hypothèque d'un an fermée est actuellement à 10 %, soit pratiquement 5 % de plus qu'à la même époque l'an dernier.

De fait, il est prévisible que le premier trimestre de la présente année va se terminer sur une note encore plus négative que lors de la période correspondante en 1994. D'autant plus, qu'une autre majoration des taux au cours du trimestre en cours est à l'horizon.

Cela étant, à l'instar de nombreux économistes, M. Schnarr s'attend à ce que les taux amorcent une pente descendante au cours du deuxième semestre. Bref, le scénario prévu pour cette année risque d'être l'inverse de celui observé l'an dernier: soit un premier semestre monotone et un deuxième semestre plus dynamique.



Serge Truffaut

Les magasins People font faillite

LE DEVOIR

Les difficultés financières de la chaîne Wise ont eu raison des magasins à rayons Peoples qui déclarent faillite.

Les 73 succursales installées au Québec, en Ontario, et dans les provinces de l'Atlantique ferment leurs portes

entraînant du même coup la mise à pied d'un peu plus de mille employés. Quant à l'avenir des magasins Wise et de la bannière Wismart, qui emploient environ 1500 salariés, l'entreprise pourra procéder à la liquidation de ses inventaires pour payer ses créanciers.

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h

Animée par Pierre Nadeau, une émission qui réunit chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro, Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.

*Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

«On vous ouvre les portes de notre école.»



Découvrez nos écoles primaires à vocation particulière.

École Internationale de Montréal
(langues étrangères et ouverture au monde)
360, avenue Clarke
Westmount - 596-5721

Fernand-Seguin
(orientation scientifique pour enfants doués)
10050, rue Durham
Montréal - 596-5200

Laurier
(concentration ballet 6^e année du primaire)
505, rue Laurier Est
Montréal - 596-5770

Pierre-de-Coubertin
(tiers-temps éducation physique)
4660, rue Charlevoix
Montréal-Nord - 596-5360

Sainte-Gertrude
(enseignement de 4 volets en arts)
11813, boul. Sainte-Gertrude
Montréal - 596-5544

19 janvier,
de 13 h à 16 h17 janvier,
soirée d'information,
de 19 h à 21 h18 janvier,
de 13 h à 15 h
Cours dispensés
par l'École supérieure
de danse du Québec.
Programme élaboré
par la Commission
scolaire Sainte-Croix.25 janvier,
de 9 h à 11 h 30
et de 13 h à 14 h 30
soirée d'information,
1^{er} février, à 19 h 3025 janvier,
de 9 h à 11 h 30 (visite
guidée)
soirée d'information,
17 janvier, à 19 hCECM
En action

• PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES •

Le budget de la dernière chance?

Pour les analystes du Groupe BCA, le ministre des Finances devra agir sur le déficit d'autant plus rapidement que la prochaine récession pourrait survenir plus tôt que prévu



Gérard MacDonnell

PHOTO JACQUES GRENIER

UNE EXPÉRIENCE
RECONNUE MONDIALEMENT
DANS LE SECTEUR
INDUSTRIEL, EN ÉNERGIE,
EN INGÉNIERIE GÉNÉRALE,
EN ENVIRONNEMENT
ET EN TRANSPORT.
LA SYNERGIE DE QUELQUE
5000 CERVEAUX
VOUÉS À LA QUALITÉ.
LE RÉSULTAT :
UN CHEF DE FILE
DANS UN MONDE
SANS FRONTIÈRES.



SNC • LAVALIN

Un monde de génie, tourné vers l'avenir

2, Place Félix-Martin
Montréal (Québec) H2Z 1Z3
Téléphone (514) 393-1000
Télécopieur (514) 866-0795

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le Canada entrera à nouveau en récession en 1996, de sorte que Paul Martin, le ministre des Finances, ne dispose que d'un seul budget — deux au maximum — pour redresser la situation catastrophique du déficit fédéral. Et gare au lâchage international à ce moment-là: il sera aussi brutal sur la monnaie que le lâchage actuel du Mexique.

Tel est l'avertissement lancé par Gerald MacDonnell, le directeur de la revue BCA Interest Rate Forecast, l'une des publications du groupe Bank Credit Analyst (BCA), la maison de prévision économique la plus prestigieuse de Montréal, lors d'une entrevue exclusive accordée à ses bureaux de la tour Scotia, rue Sherbrooke.

Toutes les grandes institutions financières américaines sont abonnées à ces publications et le rayonnement du groupe s'étend du côté de l'Europe et de l'Asie. BCA, sous la direction d'Anthony Boeckh, un diplômé de McGill, offre les prévisions qui sont les plus écoutées à Wall Street. Et, avec tous les économistes de son groupe, il est pessimiste (bearish) pour le Canada.

Marc Lévesque, l'éditeur adjoint de la revue The International Bank Credit Analyst, exprime une insatisfaction profonde par rapport au redressement envisagé par Paul Martin. Et il fonde son avis sur un examen de la conjoncture nord-américaine.

L'économie américaine achève la première phase de son nouveau cycle économique, dit-il, la première de trois phases, celle de la reprise initiale. Cette phase 1 sera interrompue lors du deuxième semestre à la suite du resserrement du crédit à court terme.

«En fait, les États-Unis sont dans la même situation qu'en 1984, explique Gérard MacDonnell. Ils sont à un moment critique du cycle.» Le directeur de la publication exprime ainsi la perspective des investisseurs: «Le marché obligataire américain a connu en 1994 sa pire année depuis 1927. En effet, les obligations gouvernementales américaines d'une échéance de 30 ans ont perdu 20 % de leur valeur. Elles offrent maintenant un rendement de 8 % en regard d'une inflation à 2,7 %, pour un taux d'intérêt réel supérieur à 5%».

Heureusement, la chute des obligations américaines arrive au bout de sa course, selon l'équipe du Bank Credit Analyst. Dorénavant, les titres à court terme bons du Trésor et «Fed Funds», écopent. Ils perdront 100 à 200 points de base d'ici l'été et cela aura bien

sûr un impact sur l'économie canadienne. Les prévisionnistes soulignent en début de semaine le danger de l'absence d'un écart entre les titres au jour le jour au Canada et aux États-Unis.

Le directeur de la revue sur les taux d'intérêt blâme les autorités de la Banque du Canada pour ce qui est arrivé récemment: «C'est leur crédibilité qui est en jeu. Les Fed Funds étaient mardi matin à 5,60 % aux États-Unis et les taux au jour le jour pour les liquidités interbancaires au Canada se situaient à 5,60 %. L'inexistence d'un écart a nui considérablement au dollar canadien», a insisté M. MacDonnell.

«La Banque du Canada ne sent pas la nécessité de créer un soutien mais la conséquence en est que les milieux financiers n'accordent pas leur pleine confiance à la Banque du Canada.» Pour lui, le départ de John Crow se fait terriblement sentir en ce moment.

La situation financière américaine est sous contrôle. Mais pas la situation canadienne. Lors de la prochaine pause de la croissance aux États-Unis, le Canada écopera: «Les investisseurs internationaux considèrent le Canada au même niveau que l'Italie et la Suède, comme un pays problématique de l'OCDE.»

Du côté américain, l'inflation augmentera de 2,7 % en 1994 à 4 % au plus en 1995, prévoient les deux économistes. Mais les marchés financiers préfèrent envisager le pire, à savoir une dégradation à 5 % du niveau de l'inflation américaine, voire pire encore.

Marc Lévesque indique que la Réserve fédérale et les banques centrales des pays industrialisés ont réalisé que l'inflation est néfaste et en conséquence elles ont favorisé la politique monétaire de redressement. Gérard MacDonnell ajoute: «C'est depuis 15 ans que les banques centrales agissent et on est parvenu il y a cinq ans à la réalité d'un bas niveau d'inflation.»

Même si le chômage baisse sous les 5 % aux États-Unis cette année — ce qui arri-

vera, selon les deux économistes — cela n'aura pas d'impact sur l'inflation. Au Canada, «l'assurance-chômage empêchera le chômage de diminuer au même niveau qu'aux États-Unis, voire sous les 8 %. C'est structurel», dit M. MacDonnell.

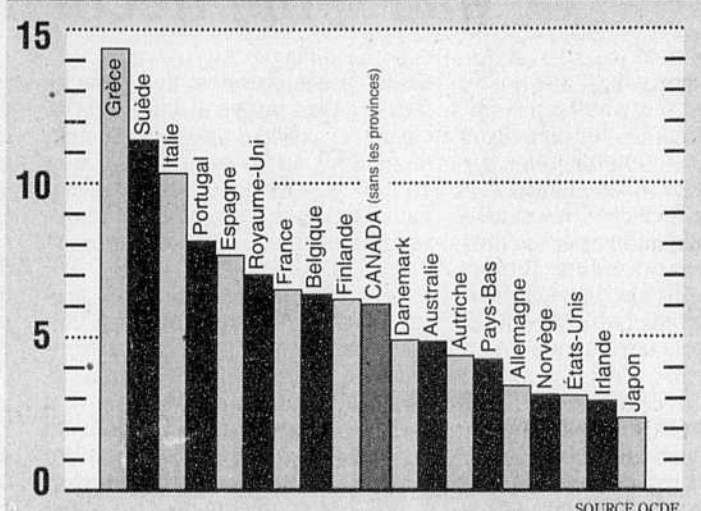
Le directeur de Bank Credit Analyst, Anthony Boeckh, prévoit dans sa revue que le prix de l'or tombera sous le seuil des 370 \$ sous peu. L'or, valeur-refuge et symbole des craintes inflationnistes, «a cassé sa moyenne des 40 dernières semaines récemment, écrit-il, et il va tester son plancher de 1994 au cours des prochains mois. Toutefois, le déclin sera graduel. Nous continuons à percevoir un biais à la baisse pour les prochains trois à six mois. Ce marché est vulnérable d'une perspective technique».

Gerald MacDonnell ajoute: «Rien ne justifie une montée de l'or comme au début des années 1980. Le plancher de 330 \$ peut être testé en 1995 ou en 1996.»

De manière globale, le Canada n'est pas dans une conjoncture favorable. Le taux d'inflation s'y situe aussi bas que 1,5 % tandis que le rendement des obligations à long terme atteint 9,5 %, de sorte que le Canada procure un rendement réel de 8 % aux investisseurs, ce qui est exceptionnellement élevé. Cette réalité fera très mal à l'économie canadienne dans six mois. C'est dans ce contexte que personne ne croit à un redressement prochain de la dette publique. Le Canada est en train de devenir le mouton noir de l'OCDE, avec l'Italie.

Lors de la prochaine pause de la croissance aux États-Unis, le Canada écopera

DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN % DU PIB



Ce tableau de l'OCDE place le Canada en 10^e position pour le déficit budgétaire accumulé, avant la Finlande, la Belgique et la France. Toutefois, cela ne comprend pas les dettes des provinces et des municipalités. On arrive alors entre l'Italie et la Suède. Il ne reste ensuite que la Grèce.

À la Banque du Canada

Une colombe a-t-elle remplacé le faucon?

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, n'a pas du tout le crédit de son prédécesseur John Crow auprès des milieux financiers internationaux. On s'est interrogé ces dernières semaines à son sujet — on a jugé qu'il est une colombe — et cela a pesé lourdement dans les attaques répétées contre le dollar canadien.

Si John Crow était encore aux commandes de la politique monétaire, sa seule présence aurait soutenu le dollar canadien, dit-on. On se demande si une «colombe» a remplacé un «faucon» à la banque centrale. Et le marché requiert des comportements de «faucon» du point de vue monétaire depuis plus de deux mois.

Déjà, Paul Martin était perçu comme un «mou» et cela a grandement nui au dollar canadien depuis un an. Il n'a rien fait, dit-on, depuis sa nomination comme ministre des Finances pour résorber le déficit. Cette fois, les financiers veulent des gestes pour redresser la situation budgétaire désastreuse avant un répit au dollar canadien. Dans les milieux financiers, on exprime la crainte que le 2^e budget Martin sera «nul, à l'instar du premier».

Voilà pourquoi le dollar canadien a glissé lentement, de 10 cents en tout depuis février 1993, de la hauteur des 80 cents US à 70 cents US. La chute est devenue rapide et virulente depuis deux mois (le dollar canadien a perdu 4 cents depuis octobre).

VOIR PAGE SUIVANTE: BANQUE



Des analystes de la conjoncture se demandent si le dollar canadien aurait connu le même glissement si M. John Crow (à gauche) n'avait pas été remplacé par M. Gordon Thiessen à la tête de la Banque du Canada.

VOUS AVEZ DIT PARTENAIRES DE VOTRE RÉUSSITE ?

Quand il s'agit de compter sur les meilleurs pour le développement de votre entreprise, vous devriez toujours traiter avec un comptable agréé. Grâce à son expérience acquise auprès de nombreuses entreprises et à sa vision globale des affaires, le comptable agréé saura vous conseiller afin que votre entreprise atteigne ses objectifs de développement.

Les compétences d'un CA débordent largement les domaines de la vérification financière et de la fiscalité pour aussi s'étendre à la gestion et à la planification stratégique. Dans tous les cas, faites appel au professionnel qui voit au-delà des chiffres : votre CA.

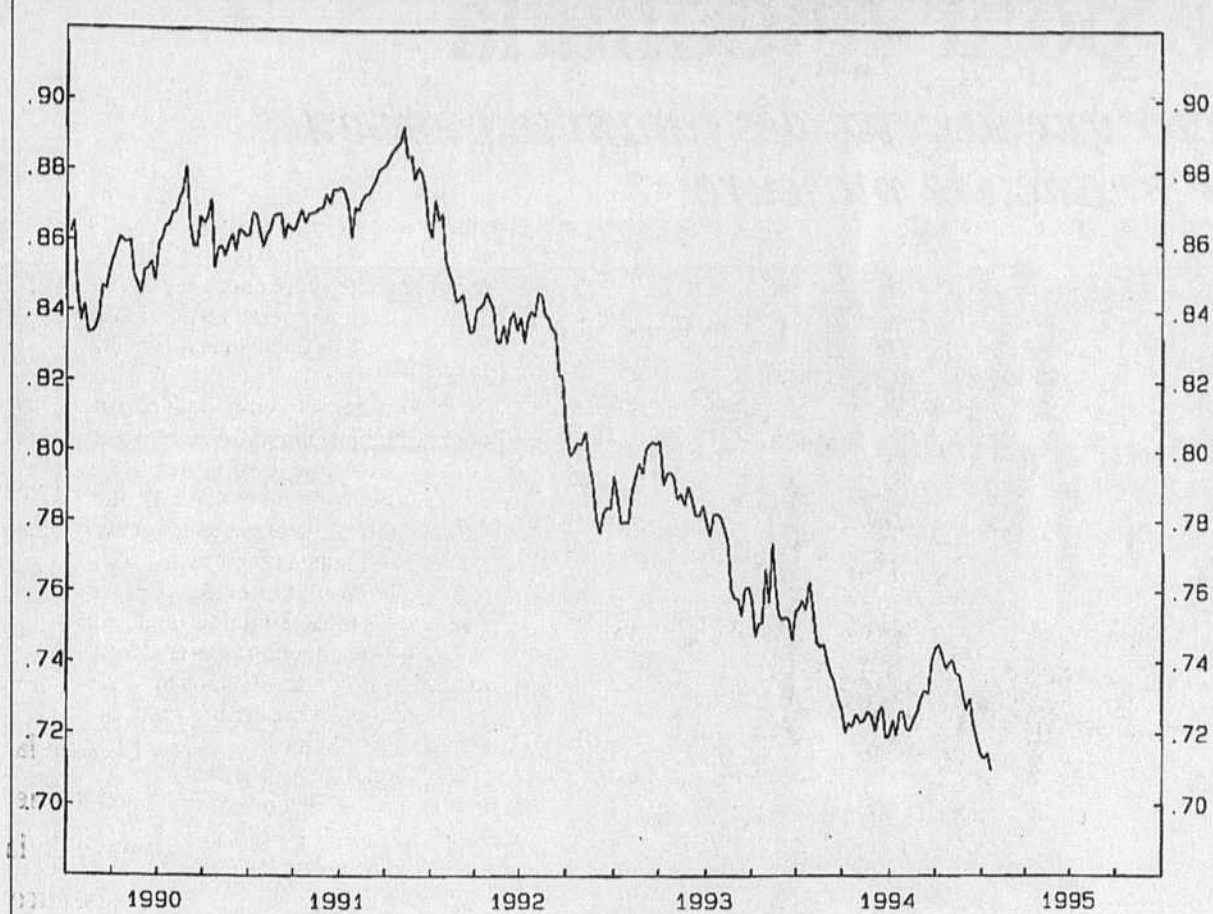


Comptables
agréés
du Québec

Partenaires en affaires

• PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES •

Le dollar canadien



SOURCE: BCA PUBLICATIONS

Le dollar canadien achève sa cinquième grande glissade qui l'a mené de 89 cents US à 70 cents US en trois ans. La dernière chute fut rapide et brutale. Elle ne laisse présager rien de bon. Depuis février 1993, le dollar canadien est tombé de 80 cents US à 70 cents US. En octobre, l'érosion a repris de plus belle, 4 cents sur deux mois. Les cambistes spéculent sur le budget Martin dans six semaines. Ils refusent obstinément un déficit de 32 milliards \$ pour l'exercice financier 1995-1996.

BANQUE le soutien au dollar

SUITE DE LA PAGE B 4

Voici trois ans — en octobre 1991 précisément — après un budget Wilson jugé satisfaisant — le dollar canadien avait atteint 89 cents US. Tous les espoirs étaient alors permis. L'optimisme était revenu à l'égard du Canada. C'est pourquoi la désaffection actuelle est tellement dangereuse.

On est retombé dans l'abysse avec une chute de 19 cents en 38 mois, de 89 cents US à 70 cents US. Dans les faits, pour obtenir des dollars américains, c'est pire. Au lieu de 1,12 \$ CAN pour 1 \$ US, il en faut 1,42 \$ CAN. C'est 30 cents CAN qu'il vous faut déboursier de plus qu'il y a trois ans pour 1 \$ US. La situation est déprimante pour tous.

La rumeur en ce moment (*heard on the street*, dit-on dans les milieux financiers anglophones), c'est qu'au sein même du ministère des Finances, on n'accorde plus sa confiance au ministre Paul Martin.

Cela mine au premier chef le soutien au dollar canadien. On chuchote que Paul Martin ne comprend rien à l'économie. Une blague fait référence à sa déclaration attribuant au milieu des affaires la responsabilité de l'ampleur du déficit.

Les économistes du Bank Credit Analyst partagent un tel point de vue pessimiste. Ils prévoient que le dollar canadien poursuivra sa chute. Ils parient d'ailleurs qu'il tombera sous peu — et au plus tard d'ici un an — à 65 cents, à moins d'un budget exceptionnel en février, ce qu'ils n'attendent pas.

Gerard MacDonell mets les points sur les «i»: «Ce qu'attendent les milieux financiers internationaux, c'est un changement dans le rapport de la dette au

PIB du Canada. La diminution du déficit à hauteur de 25 milliards \$ en trois ans, ça n'est pas satisfaisant. En fait, cela ne change pas le «ratio» fondamental. A elle seule, la

«Le plus important de la diminution du déficit se fait tout seul en ce moment, en raison de la reprise économique»

dette du gouvernement canadien et de ses sociétés de la couronne atteint 75 à 80 % du PIB. Et à la prochaine récession, ça deviendra un niveau insoutenable. La situation sera forcément pire qu'en 1986 lorsque le dollar a touché un plancher à 69 cents.»

Les analystes du crédit bancaire ne donnent que de mauvaises marques au ministre des Finances. Gerard MacDonell dit encore: «Paul Martin avait la possibilité d'agir rapidement mais il n'a pas saisi cette chance. L'an dernier, on a eu un bud-

get gâché. Et plus le temps passe, plus on perd le contrôle de la politique budgétaire. Chaque crise sera pire que la précédente».

Marc Lévesque, l'économiste spécialisé dans l'étude des finances canadiennes, ajoute: «Paul Martin vise un déficit de 32 milliards \$ en 1995-1996, avec une réduction des dépenses de 3 milliards \$. Le plus important de la diminution du déficit se fait tout seul en ce moment, en raison de la reprise économique, et les milieux financiers n'en sont pas dupes. Ce qu'il faut comprendre, c'est que 3 milliards \$ de réduction sur un budget de 140 milliards \$, ce n'est presque rien. C'est largement insuffisant».

Ce qui est grave, selon les deux

économistes, c'est qu'il est possible que le prochain budget soit le dernier avant la prochaine récession. Or, on sait que la réalité budgétaire se détériore grandement d'une récession à l'autre. Cela fait craindre un lâchage du dollar canadien qui atteindra l'ampleur de la crise du peso mexicain: «Cela se produira en 1996 ou au plus tard 1997», insiste Gerard MacDonell.

Le 3 décembre, le journal *The Globe and Mail* a présenté un plan détaillé pour réduire le déficit fédéral à 0 en trois ans. Celui-ci contenait des centaines de points mais il n'a pas été commenté par le ministre des Finances. Mardi, le chroniqueur Terence Corcoran a abordé à nouveau cette question et il a

souligné les erreurs de prévision économique du ministre Martin (*off-target economic forecasts*), le budget désastreux de 1994 (*ill-fated budget*) et «son plan pour augmenter la dette de 100 milliards en trois ans». Il écrivait même ceci: «Chaque fois que Paul Martin tire une balle au filet, les taux d'intérêt montent et le dollar baisse».

Les économistes n'aiment pas attaquer directement un ministre des Finances. Ils y mettent les formes et préfèrent renvoyer à d'autres écrits. Mais on comprend que toute la rue Saint-Jacques et tout Bay Street s'apprentent à rejeter massivement le 2e budget Martin et cela fait déjà très mal au dollar canadien.

CARRIÈRES & PROFESSIONS LE DEVOIR

Tous les samedis
et mercredis
dans nos pages
ÉCONOMIE



Une étude menée par Impact Recherche du 22 novembre au 1^{er} décembre 1994 démontre que les gens d'affaires surévaluent le coût de l'interurbain Bell. En moyenne, un appel interurbain est 66 % moins cher que ce que l'on croit. Parlez-en à nos conseillers.

AVANTAGE

1 800 363-BELL



*Appel de Montréal.

• PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES •

Finances publiques

Une année cruciale pour le Canada

Le ministre des Finances a fort à faire pour que la crise des finances publiques ne dégénère pas en crise financière majeure

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Mille neuf cent quatre-vingt-quinze est une année cruciale pour le Canada, une année frappée par d'importants rendez-vous. Les ministres des Finances devront passer le test dans un contexte référendaire pour éviter que la crise des finances publiques dans laquelle le pays est plongé présentement ne prenne les proportions d'une crise financière débridée.

En cette quatrième année de croissance économique, «la reprise demeure suffisamment robuste pour absorber une première vague de compressions budgétaires», a avancé Gilles Soucy, économiste en chef du Mouvement Desjardins. Les compressions vont être sévères, prend-il soin d'ajouter. «Cette fois, ce n'est pas du bluff! On y est. On a atteint un point de non-retour, un point de rupture entre les dépenses de programme et le financement de la dette, là où la facture d'intérêts, comprenant les 30 milliards \$ versés annuellement à l'étranger, vient menacer nos programmes et provoquer un appauvrissement collectif.»

Atteignant un record de 42 milliards \$ en 1993-1994, le déficit fédéral doit être ramené sous les 39,7 milliards \$ aux termes de l'exercice se terminant le 31

mars prochain, pour passer à 25 milliards \$, ou à 3 % du PIB, en 1996-1997. La dette fédérale fera alors un saut de 25 %, ou de 100 milliards \$ au cours de cet horizon de trois ans, pour s'approcher des 650 milliards \$.

Pour M. Soucy, c'est l'exemple albertain, avec ses coupes substantielles dans l'appareil et les services de l'Etat, qui sera imité. Car si rien n'est fait, si le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, ne réussit pas dans son budget de février à ramener la confiance et à imposer des mesures qui lui permettront d'atteindre sa cible de déficits, voire de faire mieux, «la machine va s'emballer». La débâcle mexicaine fait réfléchir!

«Plus de 250 milliards \$ de titres canadiens sont détenus entre les mains d'étrangers. Nous avons beau afficher un surplus commercial de 15 milliards \$, il reste que le déficit au compte courant est de 30 milliards \$. Nous devons compter sur une entrée de capital de 30 milliards \$ pour compenser.» Nous sommes coincés, insiste M. Soucy. «Les avertissements sont sans équivoque. Paul Martin n'a pas le choix.» La grande inconnue: les conclusions référendaires. «Une chose est certaine: on marche sur la clôture! L'économie canadienne est balayée par une crise des finances publiques qui n'a pas encore atteint les proportions d'une crise financière comme celle qui secoue le Mexique ou qui a déjà touché la Suède, l'Angleterre ou la Nouvelle-Zélande. Mais il ne faudrait pas atteindre un point où personne ne voudrait investir ici.»

Pour Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, les tribulations du dollar canadien, amplifiées la semaine dernière, constituent un sérieux avertissement. «Cela démontre la précarité du volet financier de notre économie, les difficultés que nous éprouvons à maintenir des taux d'intérêt ajustés à la réalité économique.» L'économiste de la Royale fait le pari que la situation actuelle, sous les pressions exercées présentement sur la structure des taux d'intérêt, n'ira pas en s'atrophiant. «Si ça devait perdurer, ce dont je doute, cela pourrait compromettre les scénarios de reprise.» Déjà que les prévisions de la Royale faites l'automne dernier s'avèrent, aujourd'hui, optimistes. «Selon nos dernières prévisions, le taux des bons du Trésor devait se situer, en moyenne, à 6,3 % au premier trimestre de 1995. Or, il faut déjà majorer cette moyenne pour la ramener plutôt à 7 %, a ajouté M. Durocher.

Cette envolée du loyer de l'ar-

gent, engagée en février 1994 mais amplifiée depuis l'automne, aura une incidence certaine sur la croissance. «C'est déjà fait. Etant donné le fort endettement

des Canadiens, les freins ont déjà été appliqués, sur les dépenses de consommation notamment», a poursuivi Benoît Durocher. Comme la remontée des taux d'intérêt ne lâche pas prise depuis, il faut craindre qu'une pression additionnelle ne soit maintenue sur ces freins. «Dans nos scénarios de croissance, nous mettons de côté le volet consommation pour nous rabattre sur le secteur extérieur et les investissements des entreprises.» Mais voilà, les investissements sont également frappés de plein fouet par des taux d'intérêt réels historiquement élevés au Canada, les plus lourds à supporter parmi

les pays les plus industrialisés. Et nos entreprises, affichant des ratios d'endettement élevés, devront conjuguer avec un coût de financement ou de refinancement supérieur.

L'endettement public, les mesures budgétaires et l'incertitude politique sont

autant d'éléments qui viennent composer le risque et commander une prime correspondante. «Toutefois, l'économie canadienne a changé. Elle s'est ajustée à un environnement de faible inflation et elle est devenue plus efficace. L'élan de la reprise est suffisamment fort pour absorber les «petits» chocs que nous venons de subir», a renchéri M. Durocher.

«La hausse des taux va certainement contribuer à ralentir la croissance. Les pressions inflationnistes sont réelles, notamment sur le prix des matières premières. La Réserve fédérale veut absolument ramener la progression du PIB américain à 2,5 %, soit à un niveau compatible avec cette recherche de stabilité des prix», a enchaîné Gilles Soucy. «L'économie américaine prend du temps à répondre au resserrement des taux d'intérêt. Elle jouit d'une force d'inertie qu'il est difficile de ralentir.»

La force du secteur extérieur

Chez Desjardins, on mise sur une progression de 3,4 % du PIB cette année après une poussée vigoureuse estimée à 4,3 % en 1994, une poussée réalisée en l'absence d'apport du secteur public. «Le secteur extérieur a été une de nos forces depuis deux ans. Puisque les États-Unis vont connaître une autre année de croissance en 1995, ce pays devrait continuer à transporter la croissance canadienne.»

Tout cela étant soutenu par un rebondissement des économies européennes. Pour la première fois dans ce cycle de reprise, «tout le monde est en croissance, partout».

Ces prévisions rejoignent celles de la plupart des autres institutions financières canadiennes. Les banques de Montréal et Nationale ont fixé leur cible aux alentours des 3,5 % et la Royale, à 3,7 %, non sans dégager toutefois le «triple péril» que constituent l'ampleur des déficits publics au Canada, la dette du pays et l'incertitude sur son avenir politique.

Plus optimiste, l'Organisation de coopération et de développement économiques fixe sa cible à 4,2 % cette année, plaçant ainsi le Canada au premier rang des pays de l'OCDE en termes de croissance. Poursuite dans le redressement de l'emploi — 362 000 emplois ont été créés au Canada en 1994, dont 80 000 au Québec, regain de confiance des consommateurs, progression soutenue des investissements des entreprises et de la demande extérieure, viennent soutenir le scénario de l'OCDE. «Mais le problème de la dette du secteur public est énorme, a fait ressortir l'économiste en chef de l'OCDE, Kumiharu Shigehara. Il aggrave la situation sur les marchés de change parce que les investisseurs étrangers éprouvent beaucoup d'inquiétude quant à l'avenir du dollar canadien.»



PHOTO ARCHIVES

«Étant donné le fort endettement des Canadiens, les freins ont déjà été appliqués, sur les dépenses de consommation notamment», souligne Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale.

L'économie canadienne en 1995 et 1996 (moyenne des prévisions)

CANADA

	1994*	1995	1996
PIB	4,3 %	3,5 %	3,4 %
Inflation	1,0 %	2,0 %	n.d.
chômage	10,4 %	10,1 %	9,1 %
taux préférentiel	7,0 %	7,75 %	n.d.
dollar	73 cents	72 cents	n.d.
profits des entreprises	+40 %	+25 %	+10 %
estimation			

PIB PAR PROVINCE

	1994	1995	1996
Terre-Neuve	1,5 %	0,7 %	0,7 %
Î.-P.-É.	4,8 %	3,1 %	2,2 %
N.-Écosse	1,1 %	2,2 %	1,8 %
N.-Brunswick	1,3 %	2,9 %	2,5 %
Québec	3,4 %	3,1 %	3,6 %
Ontario	3,3 %	3,8 %	3,9 %
Manitoba	3,7 %	2,6 %	2,4 %
Saskatchewan	4,4 %	2,0 %	2,8 %
Alberta	3,8 %	3,1 %	3,4 %
C.-Britannique	0,6 %	3,7 %	4,1 %

La réussite financière appartient à ceux qui savent se faire entendre

La plupart des REÉR se ressemblent... c'est vrai. Toutefois, ce n'est pas le cas des conseillers financiers. Planifications Plus, le spécialiste en fonds mutuels, vous prêtera l'oreille pour vous aider à choisir le REÉR répondant le mieux à vos besoins et vous offrant le meilleur potentiel de croissance qui soit. Avec Planifications Plus, constamment à votre écoute, vous pouvez enfin dormir sur vos deux oreilles!

Pour toute information, composez le 842-0121 ou encore, présentez-vous à l'adresse suivante : 249, rue St-Jacques, bureau 200, Montréal.



PLANIFICATIONS
PLUS

Le courtier digne d'amitié



HIVER
ACTIF



PARTICIPACTION

De nouveau
ouvert à
tout le monde!

Le seul REÉR qui vous permet
d'économiser 2 fois plus d'impôt

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

• PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES •

Selon Alain Lipietz, l'économiste du Parti vert français

Le retour au libéralisme est une stratégie perdante en Amérique du Nord

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Les États-Unis, le Canada et le Mexique ont opté pour la flexibilité du marché du travail et le retour au libéralisme pour se sortir de la crise du fordisme. Mais il s'agit là d'une stratégie perdante qui entrainera à terme la «brésilisation» de l'économie de l'Amérique du Nord.

C'est ce que soutient Alain Lipietz, l'économiste du Parti vert français, chercheur au CEPREMAP (CNRS), et auteur du livre *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, qui était de passage cette semaine à Montréal où il a prononcé plusieurs conférences.

Alain Lipietz, c'est avant tout un socialiste déçu qui a choisi de défendre les idées écologistes et qui est devenu le porte-parole de la Commission économique des Verts en France. Il reconnaît «la fragilité du mouvement écologique en France» dont l'option est à son plus bas dans les intentions de vote. Les Verts français s'entre-déchirent. «C'est à cause de la bêtise de ses dirigeants», Lalonde et Waechter, relève-t-il.

Il y a vingt ans régnait en maître le fordisme dans les pays les plus développés du Nord, c'est-à-dire une organisation du travail, le taylorisme, opposant les «concepteurs» aux «exécutants», supposément passifs et disciplinés, et un accord tripartite patronat-syndicat-État pour redistribuer les fruits de la croissance sur le marché intérieur, explique l'économiste. Le fordisme, qui n'est pas libéral, s'appuie sur le développement du marché intérieur auquel peut se greffer le commerce avec les pays qui se ressemblent. Il implique «une grande capacité régulatrice de l'État» et une grande diversité industrielle à l'échelle nationale.

Le salariat des marchés intérieurs allait devenir le moteur de l'économie. Pour que cela fonctionne, un système d'institutions a dû être créé pour «coordonner l'augmentation du pouvoir d'achat», souligne l'économiste, auquel s'ajoute l'État-providence qui assure aux citoyens suffisamment

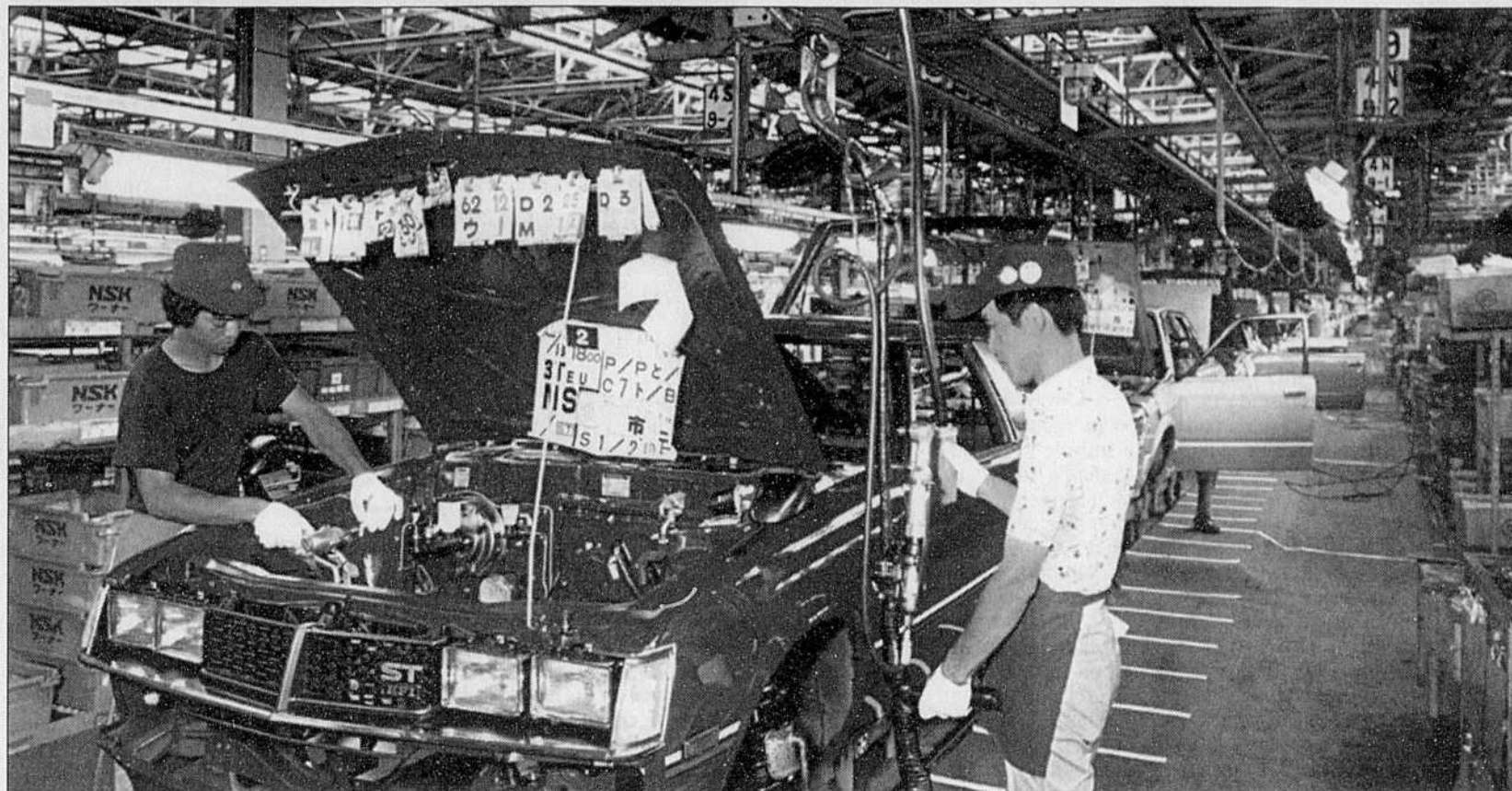


PHOTO ARCHIVES

Au Japon le rapport engagement-sécurité est déterminé au sein de l'entreprise; c'est le toyotisme.

ment de sécurité pour qu'ils empruntent à long terme pour s'acheter maison ou biens durables. «Il y a peu de riches, peu de pauvres et une énorme classe moyenne», observe-t-il.

Avec le fordisme, la proportion des biens exportés n'a cessé de croître jusqu'à la fin des années 60, note M. Lipietz. «Mais voilà, l'internationalisation va battre en brèche ce modèle» au cours des années 70, relate M. Lipietz. «La première cause de la chute du fordisme, c'est l'absence de régulation nationale», un marché national qui ne peut plus être contrôlé ou régi.

Le leitmotiv de la flexibilité

À cette crise du fordisme, dont nous ne sommes pas encore sortis, bon nombre de pays au début des années 80 y répondent par un leitmotiv: la flexibilité. On s'attelle à diminuer la rigidité du marché du travail en érodant la sécurité d'emploi. Dans le même souffle, on amorce le démantèlement de l'État-providence. C'est le choix qu'ont fait la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France (à partir de 1983), l'Espagne et également le Canada.

«C'est une stratégie perdante», juge Alain Lipietz. On risque la «brésilisation» de ces économies, de créer un modèle de société «en sablier»: l'accroissement du nombre de riches puis, à l'autre bout du sablier, la multiplication de pauvres, et au milieu une classe moyenne atrophiée.

Deux principaux problèmes affectent ces sociétés: la résurgence des classes dangereuses et une économie extrêmement cyclique, nourrie principalement par les dépenses (ou l'absence de dépenses, c'est-à-dire l'épargne) des classes riches.

«L'autre solution, avance M. Lipietz, c'est de remobiliser la capacité de l'opérateur, c'est l'implication négociée.» Cette implication du tra-

vailleur entre en contradiction avec la flexibilité. «On ne peut pas avoir un ouvrier tout à fait fanatique de son travail et tout à fait flexible», fait-il valoir. Pour susciter l'engagement et la loyauté de l'employé — de façon à favoriser sa productivité — l'organisation doit lui garantir une forme de sécurité. À quoi bon se décarcasser si l'on sait qu'on va perdre son emploi prochainement?

Cette implication négociée prend diverses formes selon les pays étudiés par M. Lipietz. Au sommet de la hiérarchie, on retrouve les pays scandinaves où l'implication est négociée au niveau de la société. Suit l'Allemagne où cette implication, ce contrat social, est négociée au niveau de la «branche», ou secteur industriel. Ensuite, vient le Japon où le rapport engagement-sécurité est déterminé au sein de l'entreprise; c'est le toyotisme. Ce sont les stratégies

gagnantes qui assureront une productivité élevée et une régulation adéquate de l'offre, croit l'économiste des Verts.

Dans le camp de solutions perdantes, M. Lipietz place l'implication négociée individuellement, dite californienne. On s'assure de la motivation des employés un à un au bas de l'échelle comme à Disneyland: Mickey Mouse doit sourire, sinon ouste! En haut de l'échelle, cette implication, c'est celle des concepteurs de logiciels de la Silicon Valley, indépendants, à leur compte finalement, et très bien rémunérés.

A mesure que l'on descend dans cette hiérarchie de l'implication augmente la flexibilité de la main-d'œuvre. Mais davantage de flexibilité signifie une implication plus fragile et une vision individualiste de la société qui induira une polarisation sociale, soutient l'économiste.

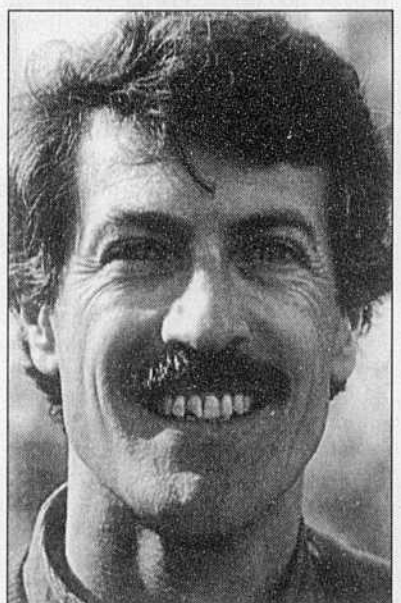


PHOTO ARCHIVES

Alain Lipietz, l'économiste du Parti vert français, chercheur au CEPREMAP (CNRS) et auteur du livre *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*.

DANS TOUTE SITUATION, COMPTÉZ SUR DE SOLIDES APPUIS.



LAVERY, DE BILLY
AVOCATS

UNE VISION MODERNE.

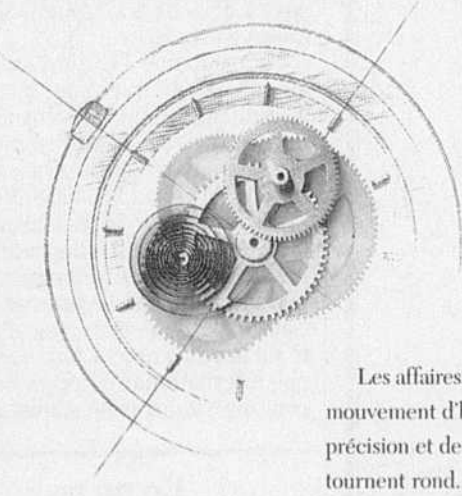
MONTREAL
BUREAU 4000
1, PLACE VILLE MARIE
MONTREAL (QUEBEC) H3B 4M4
(514) 871-1522

QUEBEC
BUREAU 500
925, CHEMIN SAINT-LOUIS
QUEBEC (QUEBEC) G1S 1C1
(418) 688-5000

OTTAWA
20^e ÉTAGE
45, RUE O'CONNOR
OTTAWA (ONTARIO) K1P 1A4
(613) 594-4936

TORONTO, OTTAWA, CALGARY, VANCOUVER ET LONDRES, ANGLETERRE : CABINET ASSOCIÉ BLAKE, CASSELLS & GRAYDON

La réussite : un mécanisme de précision



Les affaires, c'est un peu comme un mouvement d'horlogerie. Il faut de la précision et de la rigueur pour qu'elles tournent rond.

La venue d'un nouveau partenaire s'avère souvent bénéfique. Aussi Investissement Desjardins — l'une des premières et des plus importantes sociétés de capital de développement au Québec — apporte-t-elle un appui financier et stratégique aux entreprises d'ici. Son objectif : que chacune d'elles devienne un leader dans son domaine.

Faire d'Investissement Desjardins son allié, c'est aussi profiter d'un réseau vaste et dynamique qui multiplie ses opportunités d'affaires.



L'allié de votre croissance

2, Complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, Succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Téléphone (514) 281-7131
Télécopieur (514) 281-7808

• PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES •

Selon une étude de l'UQAM

La véritable perspective économique de la Chine

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Tous les commerçants du monde, qui rêvent depuis longtemps à la Chine et à son milliard (et plus) de consommateurs, peuvent maintenant fantasmer en lisant le rapport préparé par une quinzaine d'étudiants et deux professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les Chinois sont non seulement nombreux, mais ils présentent un taux d'épargne étonnant de 30 %. Comme ils ont eu jusqu'à tout récemment peu d'occasions de dépenser leurs épargnes, ils auraient actuellement en réserve quelque 342 milliards \$ US.

En fait, la Chine a présentement une population de 1,2 milliard d'habitants qui augmente au rythme de 17 millions de nouveaux-nés par année. En outre, depuis 15 ans, le gouvernement chinois applique une politique de développement économique accéléré; on en arrive forcément à une croissance exceptionnelle des marchés. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international prévoient d'ailleurs pour la Chine un taux de croissance supérieur à 10 % par année d'ici 2002.

Le groupe de l'UQAM, qui a mené une série de 40 entrevues en Chine au cours des mois de juillet et août

derniers auprès de différentes commissions, entreprises, ministères et organismes d'Etat, cite l'économiste Yang Fan qui a décortiqué le phénomène de la consommation dans ce pays. Celui-ci explique que les consommateurs chinois des milieux urbains, qui sont nettement les plus actifs, ont évolué avec le temps.

De 1978 à 1984, il y a eu une croissance accrue de la production et de l'achat des quatre anciens produits de masse: la radio, la télévision en noir et blanc, la machine à coudre et la lessiveuse. De 1984 à 1988, les Chinois se sont mis à l'achat de quatre nouveaux produits: le réfrigérateur, l'enregistreur, la télévision couleur et le magnétoscope. D'ici la fin du siècle, la demande porte sur une nouvelle vague de produits, notamment les appareils d'air climatisé, le téléphone, le télécopieur et l'ordinateur personnel. Plusieurs autres produits pourraient cependant être ajoutés à cette liste.

Par exemple, la seule province du Guangdong est devenue le deuxième marché (après les États-Unis) en importance au monde pour le shampooing Procter & Gamble. L'étude, intitulée *Investissements et transferts de technologie: Enjeux, contraintes et perspectives de développement*, porte toutefois sur quatre secteurs précis: les finances, les infrastructures, les

transports et les télécommunications.

M. Claude-Yves Charron, du Centre conjoint UQAM-Concordia en communications sur l'Asie-Pacifique, en était pour sa part à son 44^e voyage dans cette région du monde. Il souligne que la démarche de son groupe avait simplement pour but de saisir «leur image à eux et non pas celle qui est présentée dans un contexte diplomatique à l'occasion de la visite d'un premier ministre». Il s'agissait en somme de découvrir la véritable perspective chinoise, dans la mesure où cela est possible, pour la réalité économique est en évolution rapide et constante dans ce pays.

Les télécommunications

Le rapport met tout de même en lumière certains aspects très concrets du dynamisme chinois, particulièrement spectaculaire dans le domaine des télécommunications; le taux de croissance en télécommunication fut de 24 % en moyenne entre 1986 et 1990; il a bondi à 40,4 % en 1991, à 49,5 % en 1992, à 68,5 % en 1993 et il devait être encore plus élevé en 1994.

Le huitième plan quinquennal de la Chine (1991-1995) prévoit l'ajout de 65 millions de téléphones et l'installation de 96 millions de lignes de jonction d'ici l'an 2000. Pour cette année seulement, on parle de 31 millions de nouveaux téléphones et de 48 millions de lignes à accès automatique, ce qui, ô surprise!, donnera un taux national de pénétration de 2,5 % seulement! Quel potentiel énorme de développement pour l'avenir... Dans les grandes régions urbaines et industrielles, le taux de pénétration du téléphone approche de 20 %.

Au cours de ce quinquennat, on aura aussi construit 32 000 kilomètres de système de communication par fibre optique et installé 19 nouvelles stations terrestres de satellites, rendant ainsi accessibles les appels directs à distance dans 85 % des villes et comtés et les appels directs internationaux dans 60 % des villes chinoises. En 1993 seulement, on a dénombré 6,32 millions de nouveaux abonnés au téléphone.

Les communications mobiles permettent à la Chine de combler rapidement son retard. Ce marché connaît un essor de 100 à 200 % par

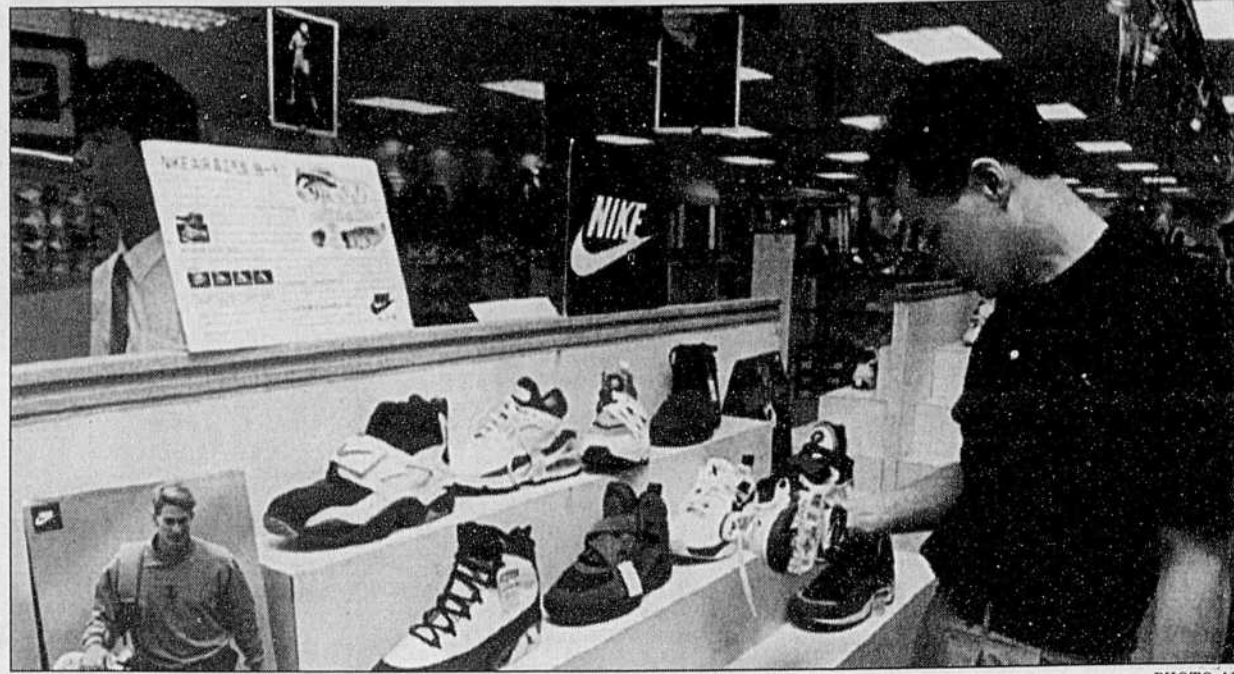


PHOTO AP

Un résident de Pékin examine des souliers Nike dans un magasin de la capitale chinoise.

année. Dès 1993, il y avait 5,5 millions de clients pour les téléavertisseurs, ce qui constituait le plus gros marché au monde. Le réseau public de téléavertisseurs pourrait rejoindre quatre millions d'utilisateurs cette année et les réseaux privés faire presque aussi bien avec 3,5 millions de clients.

Il y aura par ailleurs cette année 900 000 abonnés au téléphone cellulaire. En fait, l'engouement est tel que l'offre ne répond plus à la demande. Dans toutes les régions, on constate des listes d'attente de plusieurs mois, malgré les coûts astronomiques. Un téléphone cellulaire se vend en moyenne 2700 \$ US, sans compter les frais de 1000 \$ pour le raccordement, 80 \$ pour l'installation et 27 \$ par mois pour les frais de service et un coût de 10 cents la minute pour chaque appel. Les plus pressés peuvent obtenir rapidement un téléphone cellulaire sur le marché noir au coût de 6000 \$.

Pour l'an 2000, on a pour objectif d'avoir 114 millions de lignes téléphoniques, 2,4 millions de circuits interurbains, un taux de pénétration national des téléphones de 8 %, neuf millions d'abonnés au téléphone mobile et un accès au réseau public de transport de données par paquet à 90 % des villes et comtés. On vise en

fin une augmentation de 30 % du taux de revenus provenant des télécommunications.

D'autres secteurs

L'énergie est un autre secteur où la Chine manifeste un appétit gargantuesque. À la fin de 1993, ses installations électriques généraient 700 milliards de kilowatts-heure. Les installations devront doubler leur capacité d'ici l'an 2000 pour satisfaire la demande minimale. En milieu rural, 120 millions de personnes n'ont pas encore accès à l'électricité. Dans les zones côtières où la croissance économique est deux fois plus forte, le manque d'électricité constitue un important obstacle à l'expansion.

Or, seulement 13 % de la capacité hydroélectrique exploitable est utilisée. Dans la présente décennie, la Chine prévoit réaliser 70 projets de moyenne envergure en hydroélectricité et 20 autres projets de grande envergure en énergie thermique. Le recours à l'énergie nucléaire, qui ne représente actuellement que 0,3 % de la production énergétique chinoise, apparaît comme «une nécessité absolue» dans ce pays, où des centrales nucléaires ne seront développées sur une grande échelle qu'à partir de l'an 2000.

Dans les pâtes et papiers, la Chine

est le troisième producteur au monde avec 600 papiers différents, 5600 usines à papier et 9000 moulins à pâte. Ce sont souvent des équipements désuets et les Chinois veulent acheter de la machinerie lourde et des équipements usagés pour augmenter leur productivité et développer de nouvelles technologies et d'autres produits.

La Chine commence à s'éveiller à la protection de l'environnement. On évalue que la pollution de l'eau, de l'air et des sols entraîne des pertes annuelles de 16,2 milliards \$ US. Le rapport du groupe de l'UQAM ne fait toutefois pas état de projets spécifiques et immédiats en ce domaine, sauf des mesures pour renforcer la protection et le contrôle de l'environnement.

Dans le transport, la Chine a du mal à trouver les fonds requis pour réaliser tous ses plans, ce qui la pousse vers les entreprises en coparticipation et les transferts technologiques. Par exemple, elle va investir 17 milliards \$ CAN dans la construction de son réseau ferroviaire au cours des trois prochaines années. Le transport aérien est en pleine croissance et il faudra acheter ou fabriquer plus de 800 appareils commerciaux d'ici 15 ans. La Chine a besoin de 300 nouveaux pilotes par année et elle n'en produit que 85. Il faut par ailleurs construire 40 nouveaux aéroports d'ici l'an 2000.

L'industrie automobile chinoise est la moins productive au monde. En fait, la productivité par employé est de 0,24 auto par an, comparativement à 17 au Japon et 13 en Amérique du Nord. Les 130 usines d'assemblage du pays ont produit 1,4 million d'autos en 1994, mais on vise une production de trois millions dans cinq ans. En 1993, la Chine importait 400 000 véhicules et depuis le début de ses réformes elle a aussi importé 170 types de technologie et créé des entreprises conjointes avec Volkswagen, Peugeot, Citroën et Chrysler-Jeep.

On pourrait parler aussi d'une explosion dans le transport maritime et dans bien d'autres secteurs. Le Fonds monétaire international prévoit déjà que la Chine sera le plus grand marché du monde dans 25 ans, rappelle-t-on dans ce rapport qui souligne en revanche l'existence d'un surplus de 130 millions de travailleurs cherchant à immigrer dans les régions industrielles même pour des salaires et des conditions de vie impensables dans les pays développés.

Les investisseurs ne sont pas davantage à l'abri de chambardements économiques parfois coûteux. Par exemple, la Bourse de Shanghai a perdu 66 % de sa capitalisation en moins d'un an.

Le groupe de l'UQAM avait posé au départ une question: quels sont les principaux enjeux, contraintes et perspectives de développement des investissements et des transferts de technologie dans la Chine de l'après-Deng Xiaoping? Mais il fallait également se pencher sur un paradoxe de grande envergure: comment planifier une économie de marché dite socialiste, dans un contexte communiste mais ouverte aux forces du marché international? Un très beau cas pour des étudiants en administration.

En un an

207 000

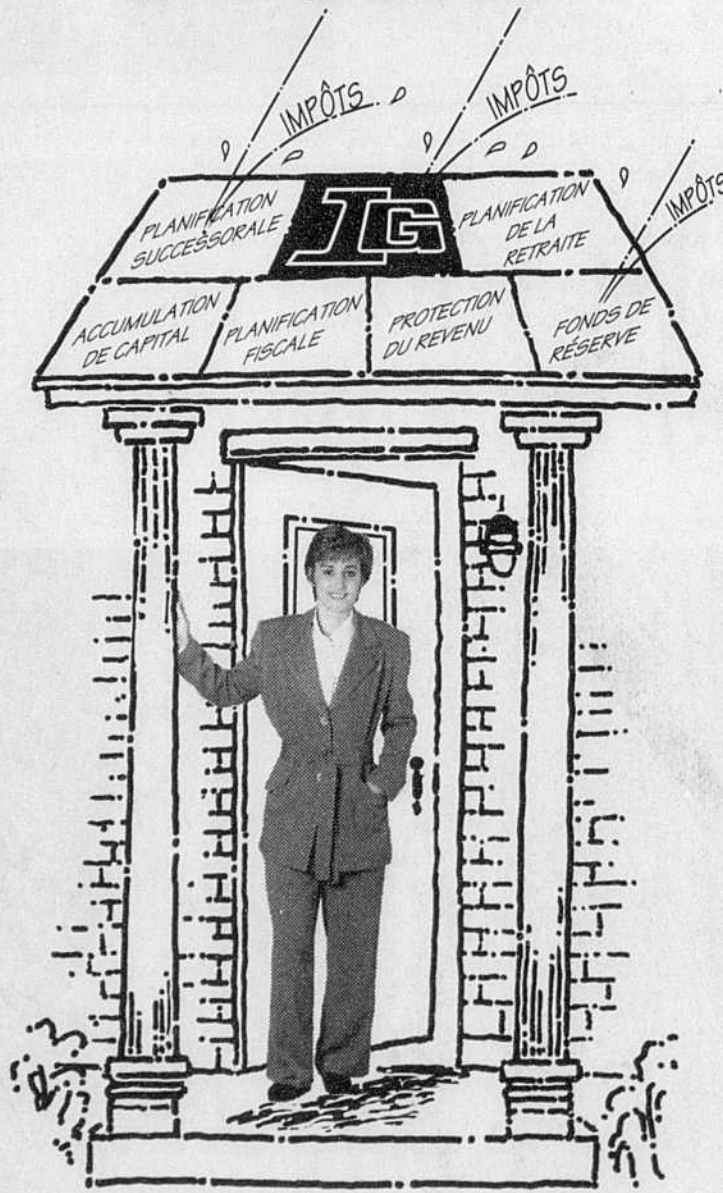
entreprises créées

Pékin (Reuters) — Plus de 207 000 entreprises, soit entièrement étrangères, soit à capitaux mixtes étrangers et chinois, ont été créées en Chine à la fin 1994, pour un investissement total de 484,6 milliards \$ US, a annoncé mardi l'Administration du commerce et de l'industrie (SAIC).

Ces firmes, qui emploient plus de 23 millions de personnes, ont un capital total de départ de 310 milliards \$, dont 200 milliards qui proviennent d'investisseurs étrangers, a dit le directeur de la SAIC, Wang Zhongfu, cité par l'agence Chine nouvelle.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises à capitaux privés a atteint 420 000 en 1994.

«Grâce à Investors, je me sens à l'abri.»



«Avant de discuter de finances avec Investors, j'avais des REER à gauche et à droite, des obligations d'épargne de toutes les couleurs et je perdais un temps et un argent fous à courir d'une institution à l'autre.

Maintenant, avec le service de planification financière d'Investors, je sais vraiment où je m'en vais.»

— Sylvie Bernier

Acheter des REER, c'est bien mais il y a encore mieux!

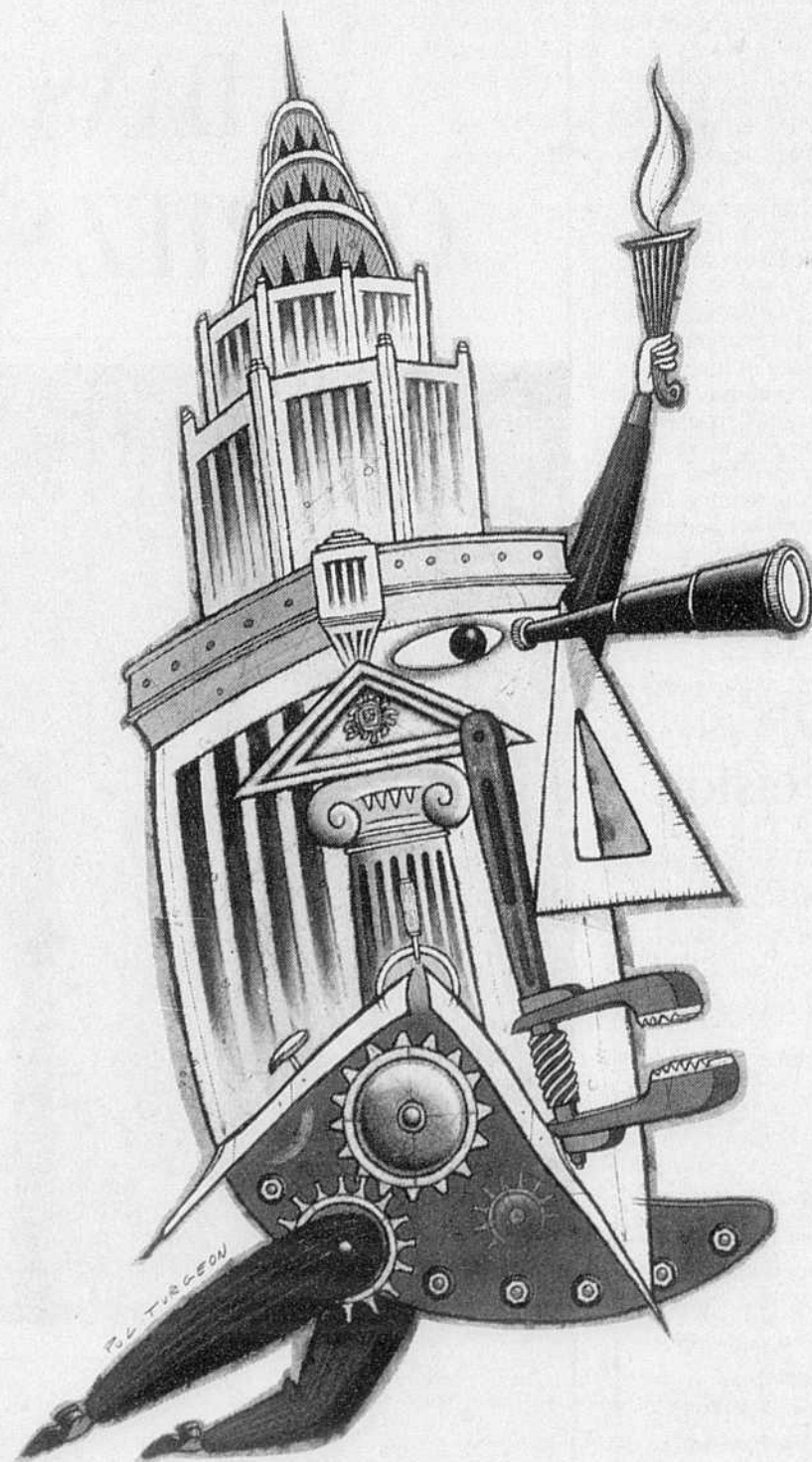
Pour économiser le maximum d'impôt dès maintenant et dans les années à venir, il n'y a rien de mieux que d'appliquer une stratégie financière globale dès aujourd'hui. Le plus tôt vous discuterez de votre situation financière avec un représentant d'Investors sera le mieux.

Pour obtenir plus de renseignements et pour connaître le bureau Investors le plus près de chez vous, composez sans tarder le numéro de téléphone ci-dessous.

IG Groupe Investors
Une société de la Corporation Financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie!

1 800 644-7707



L'ÉNERGIE DES BÂTISSEURS

Si les grands projets naissent de l'inspiration, ils se réalisent à force d'engagement, de volonté et de persévérance.

Bâtir, c'est trouver en soi l'énergie de mener toujours plus loin la poursuite de l'excellence.



L'ÉNERGIE DE L'EXCELLENCE

COUP D'ŒIL BOURSIER

Le TSE 300 pique du nez

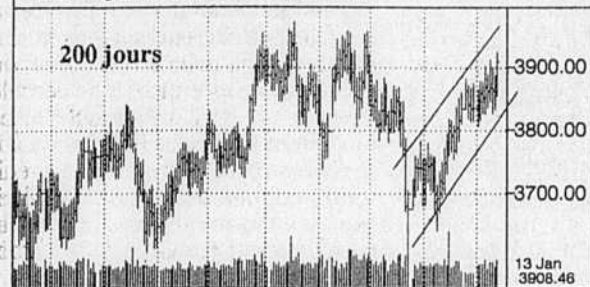
MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, la situation s'améliore, bien que ce ne soit pas le Pérou. Les transports continuent un peu à la hausse, comme les services publics, qui en avaient bien besoin. De son côté, l'industriel garde la tête haute sans être vraiment très fort.

À Toronto, plusieurs secteurs kamikaze ont eu raison de la formation horizontale du TSE 300 qui, finalement, rebrousse chemin. Sa tendance haussière débutée en décembre est grandement menacée. Un ralentissement des titres les plus forts dans le secteur des industriels, des transports et des forestiers ne donne autre choix à ces secteurs que de se corriger un peu, mais les tendances restent inébranlables. Les minières résistent mieux: c'est le secteur pour lequel les investisseurs démontrent encore le plus de confiance, du fait qu'aucun recul n'y soit encore visible.

Pour les autres secteurs, la situation est fortement négative. Les banques ont cessé pour le moment leur chute après huit jours consécutifs à la baisse mais le mouvement n'est pas encore significatif d'un retour en hausse, à peine, peut-on espérer des dégâts limités. Le verglas pèse lourd sur les lignes (de tendance) de Bell qui entraîne les services publics dans le championnat de descente olympique. Les pétrolières continuent de couler à pic dans un bain d'huile où la densité est si faible qu'il est devenu très difficile de nager. Le secteur de la gestion chute encore fortement et même le support du début décembre à 4550 points ne semble pas suffisant pour contrer la force de la chute. Tous les titres du secteur sont affectés par le découragement des investisseurs. Finalement, je suis d'avis que les aurifères restent trop imprévisibles pour le moment. Attention de ne pas vous faire prendre par les aubaines.

DOW JONES INDUSTRIELS



BOURSE DE TORONTO TSE 300



PAPETIERES TOR.



INDUSTRIELS TOR



MINES & METAUX TOR.



TRANSPORTS TOR.



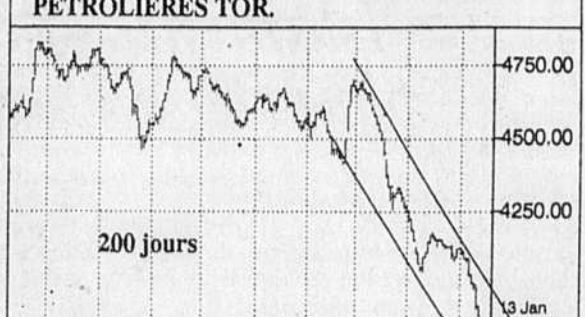
SERVICES FINANCIERS TOR.



SERVICES PUBLICS TOR.



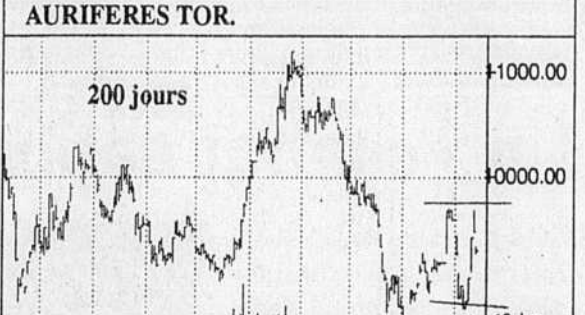
PETROLIERES TOR.



GESTIONS TOR.



AURIFERES TOR.



DECISION-PLUS

Demandez notre vidéocassette GRATUITE

Deux heures enrichissantes pour les
investisseurs boursiers

(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	14098	1997.28	-4.59	-0.2
XCB:Bancaire	5698	2335.01	+23.29	1.0
XCO:Hydrocarbures	2547	1454.92	-21.87	-1.5
XCM:Mines et métaux	3730	2762.59	-29.42	-1.1
XCF:Produits forestiers	694	2657.54	+13.03	0.5
XCI:Bien d'Équipement	1693	1927.82	+4.14	0.2
XCU:Services publics	1911	1878.05	-11.10	-0.6

BOURSE DE TORONTO

TSE 35	14153	217.03	-0.80	-0.4
TSE 100	*	251.20	-1.21	-0.5
TSE 200	*	248.01	-1.02	-0.4
TSE 300	35012	4133.41	-19.32	-0.5
Institutions financières	4968	3013.35	+22.98	0.8
Mines et métaux	2470	4239.26	+8.68	0.2
Pétrolières	8550	3829.84	-45.84	-1.2
Industrielles	7098	2826.32	-17.81	-0.6
Aurifères	3079	9296.11	-180.68	-1.9
Pâtes et papiers	1277	4595.90	+5.63	0.1
Consommation	1067	6540.18	+19.63	0.3
Immobilières	400	2045.49	-38.94	-1.9
Transport	426	5026.03	-82.29	-1.6
Pipelines	318	3721.82	-45.98	-1.2
Services publics	1489	3280.03	-18.20	-0.6
Communications	918	8150.25	-11.51	-0.1
Ventes au détail	1810	3519.30	+9.25	0.3
Sociétés de gestion	1136	4548.20	-86.74	-1.9

BOURSE DE VANCOUVER

Indice général	18322	756.16	-4.09	-0.5
----------------	-------	--------	-------	------

MARCHÉ AMÉRICAIN

30 Industrielles	30129	3908.46	+49.46	1.3
20 Transports	6117	1528.63	+9.56	0.6
15 Services publics	3242	183.96	+0.40	0.2
65 Dow Jones Composé	39489	1310.20	+12.12	0.9
Composite NYSE	*	253.95	+2.23	0.9
Indice AMEX	*	402.89	+3.66	0.9
S&P 500	*	465.97	+4.33	0.9
NASDAQ	*	762.16	+5.65	0.7

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TRIUMPH ENERGY A	1730	0.20	0.16	0.16	-0.04	-20.0
TOR BK	1242	20.38	19.88	20.25	+0.13	0.6
NOVA CP	1174	13.63	13.13	13.13	-0.38	-2.8
IPL ENERGY R	1182	24.25	23.75	24.25	+0.13	0.5
STAMPEDER EXPLD	1141	4.40	4.25	4.25	-0.25	-5.6
BREAKWATER RES	1135	0.13	0.12	0.12	-0.01	-7.7
BANK OF MONTREAL	1133	25.00	24.38	24.88	+0.38	1.6
METHANEX CP	1074	21.38	20.75	20.88	-0.38	-1.8
PLACER DOME INC	1067	29.38	28.88	29.00	-0.75	-2.5
JOHN LABATT LTD I	1020	12.25	11.88	12.25	+0.25	2.1

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DYLEX LTD A	826	0.36	0.34	0.35	+0.01	2.9
CMAC IND INC	381	3.40	2.90	3.40	+0.50	17.2
RENAISSANCE	353	24.88	23.25	24.00	-1.13	-4.5
AULT FOODS LTD	350	18.00	18.00	18.00	-	-
ORIENT RES INC	323	0.25	0.21	0.21	-0.03	-12.5
ROYAL BANK OF CDA	303	26.63	26.00	26.50	+0.25	1.0
NORCEN ENERGY RES	270	16.50	16.25	16.25	-0.25	-1.5
UNITED WESTBURN	257	11.25	11.25	11.25	-0.13	-1.1
TOR BK	223	20.38	19.88	20.25	+0.25	1.3
CDN IMPERIAL BK	206	32.25	31.75	32.13	+0.38	1.2

cahiers
spéciaux

95

Des samedis bien remplis cette année...

21 janvier

rentrée
culturelleLes sorties les
plus chaudes
jusqu'à ce que
vienne l'été.

4 février

rentrée
littéraireDe riches lectures
en perspective
pour les
prochains mois.

11 février

enseignement
supérieurCollèges et
universités:
un mode d'emploi
pour s'y inscrire.

LE DEVOIR

LE MONDE

E N B R E F

M^{GR} GAILLOT «EXILÉ» EN MAURITANIE

Vatican (d'après AFP) — Mgr Jacques Gaillot, le célèbre évêque d'Evreux qui avait pris la défense des homosexuels, des divorcés remariés et prôné l'utilisation du préservatif au grand dam de la doctrine vaticane, a été relevé hier de sa charge. «Il n'a jamais tenu compte pendant dix ans des observations qui lui avaient été faites» sur sa manière d'exercer son rôle d'évêque, a expliqué le Saint-Siège dans un communiqué. Mgr Gaillot a été transféré au siège épiscopal de Partenon — un diocèse mauritanien qui n'existe plus. En vertu d'une procédure vaticane, les évêques qui n'ont plus de diocèses restent néanmoins des évêques titulaires, prenant le titre de diocèses qui ont disparu au cours des siècles. Il n'y a que trois précédents récents à ce genre de démotion, tous reliés à des scandales sexuels.

DENG XIAOPING, UN PATRIARCHE DÉCLINANT

Pékin (AFP) — Les révélations de la fille de Deng Xiaoping sur l'état de santé réel de son père, un vieillard de 90 ans, incapable de se lever et qui s'approche chaque jour un peu plus de la mort, semblent clairement destinées à préparer l'opinion internationale à la disparition imminente du numéro un chinois. Lors d'une rare interview accordée au *New York Times*, Deng Rong, 44 ans, une des trois filles de Deng, a levé un coin du voile sur l'un des secrets les plus étroitement gardés du régime chinois et a mis du même coup en porte-à-faux les services de la propagande du Parti communiste, qui clament jusqu'à présent de façon invariable que «le camarade Deng Xiaoping est en bonne santé».

L'ANNÉE PROCHAINE À JÉRUSALEM ?

Gaza (AFP) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat a réitéré hier soir devant quelque 3000 personnes à Gaza que Jérusalem sera la capitale de l'Etat de Palestine, sous souveraineté palestinienne. «Nous avons fait la paix des braves, et nous ne nous sommes pas soumis (...) Jérusalem sera la capitale de l'Etat de Palestine, et la souveraineté sera aux Palestiniens», a-t-il affirmé. M. Arafat, qui s'exprimait lors d'une cérémonie à l'université al-Azhar de Gaza, à la mémoire du dirigeant palestinien Abou Iyad, assassiné le 14 janvier 1991 à Tunis, a appelé «toutes les formations palestiniennes à l'unité». Le statut final de Jérusalem, dont Israël a annexé la partie orientale en 1967, doit être discuté à partir de 1996 entre Israéliens et Palestiniens.

MAIRES FRANCOPHONES À ABIDJAN

Abidjan (AFP) — Une centaine de maires ou leurs représentants ont décidé hier à Abidjan, au terme du colloque organisé par l'Association de maires francophones (AIMF), d'œuvrer à «l'efficacité de la prévention et de l'insertion des jeunes des pays membres». Au cours d'une conférence de presse, Mamadou Diop, maire de Dakar et vice-président de l'AIMF, représentant à ce titre le président de l'association, le maire de Paris Jacques Chirac, a souligné les difficultés que posent la prévention et l'insertion des jeunes. «Malgré la mise en œuvre de multiples dispositions par les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales (ONG) à caractère humanitaire, l'insertion socio-professionnelle des jeunes pose toujours problème dans nos villes africaines, notamment la pression démographique et la crise économique», a déclaré M. Diop.

QUASI-ÉGALITÉ AU NIGER

Niamey (AFP) — L'opposition et la mouvance présidentielle nigériennes étaient hier soir au coude-à-coude avec, respectivement, 19 et 14 sièges dans la nouvelle Assemblée nationale sur un total de 83, selon des résultats provisoires partiels, communiqués par la Commission nationale électorale (CNE). Selon des projections non officielles transmises à l'AFP, sur l'ensemble des 65 circonscriptions, les deux camps ne seraient séparés que par un écart de quelques sièges, moins d'une dizaine.

Le Front islamique du salut brise son isolement à Rome

L'opposition défie Alger

Islamistes et laïcs s'unissent à Rome pour définir une voie de sortie de crise

D'APRÈS AFP

Rome — Le Front islamique du salut, formation interdite en Algérie, et une large partie de l'opposition ont signé hier à Rome un «contrat national» appelant le pouvoir à des négociations.

Le texte, présenté au siège de la communauté catholique Sant'Egidio, préconise la tenue d'une conférence nationale qui devra définir les «structures transitoires, les modalités et la durée d'une période de transition, la plus courte possible, devant aboutir à des élections libres et pluralistes».

Il énonce sept mesures «devant précéder les négociations» entre l'opposition et le pouvoir, notamment la «libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques», la cessation «immédiate»

de la torture, la «condamnation et l'appel à la cessation des exactions et des attentats contre les civils, les étrangers et la destruction des biens publics».

Une coalition
représentant
80 %
de l'électorat

Il réclame aussi l'«annulation de la décision de dissolution» du FIS, le 4 mars 1992.

Le texte en cinq pages, en français, a été signé par huit partis et organisations, dont le FIS, le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed et le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella.

(Ces formations avaient obtenu, toutes ensemble, environ 80 % des suffrages exprimés lors des élections de décembre 1991, annulées par l'armée.)

Ce texte «est une offre de paix aux acteurs de la situation algérienne», a déclaré

le responsable de Sant'Egidio, Andrea Riccardi.

Le texte souligne que les parties prenantes à la négociation «sont en droit d'obtenir des garanties mutuelles».

Il contient un cadre de valeurs et principes qui prévoit notamment le «respect de l'alternance politique à travers le suffrage universel», la «consécration du multipartisme» et «la liberté et le respect des confessions».

Les signataires soulignent «l'urgence d'une solution globale, politique et équitable» car «les risques de guerre civile sont réels».

Ils étaient réunis depuis dimanche à Rome, sous les auspices de la communauté Sant'Egidio, qui avait organisé une première rencontre sur l'Algérie en novembre.

Ces deux rencontres ont été rejetées par le pouvoir comme des «tentatives d'ingérence».

Un «contrat national» pour ramener la paix

Voici des extraits de la «Plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne» signée hier à Rome. Outre le Front islamique de salut, les parties signataires sont le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), le Front des forces socialistes (FFS), le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), le Parti des travailleurs, le Parti Algérie islamique contemporaine, le Mouvement de la Renaissance islamique Enhada et la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADHDH).

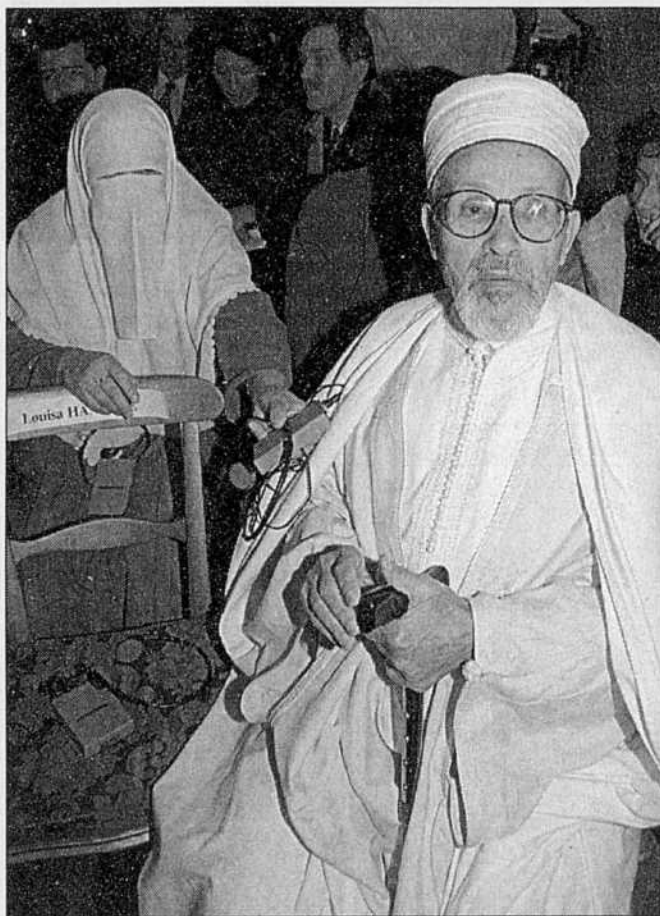
Valeurs et principes

Les participants s'engagent sur la base d'un contrat national dont les principes sont les suivants:

- Le rejet de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir.
- Le respect de l'alternance politique à travers le suffrage universel.
- La consécration du multipartisme.
- La non-implication de l'armée dans les affaires politiques.
- Les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité (NDLR: la culture berbère).
- La liberté et le respect des confessions.

Mesures devant précéder les négociations

- La libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques. Assurer aux dirigeants du FIS tous les moyens et garanties nécessaires leur permettant de se réunir librement entre eux et avec tous ceux dont ils jugent la participation nécessaire à la prise de décisions.
- L'ouverture du champ politique et médiatique. L'annulation de la décision de dissolution du FIS. Le plein rétablissement des activités de tous les partis.



Cheick Hocine Esslimani et sa femme (voilée, à gauche), participants au sommet de Rome.

Rétablissement de la paix

Une dynamique nouvelle pour la paix implique un processus graduel, simultané et négocié comprenant:

- D'une part des mesures de détente réelles: fermeture des camps de sûreté, levée de l'état d'urgence et abrogation du dispositif d'exception.
- D'autre part, un appel urgent et sans ambiguïté pour l'arrêt des affrontements.

Retour à la légalité constitutionnelle:

- Les partis s'engagent à respecter la Constitution du 23 février 1989.

Retour à la souveraineté populaire

- Les parties prenantes aux négociations doivent définir une légalité transitoire pour la mise en œuvre et la surveillance des accords. Pour cela elles doivent mettre en place une Conférence nationale dotée des compétences réelles, composée du pouvoir effectif et des forces politiques représentatives.

Cette conférence définira les structures transitoires, les modalités et la durée d'une période de transition, la plus courte possible, devant aboutir à des élections libres et pluralistes qui permettent au peuple le plein exercice de sa souveraineté.

Garanties

- Toutes les parties prenantes à la négociation sont en droit d'obtenir des garanties mutuelles.
- Les partis, tout en gardant leur autonomie de décision, s'opposent à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.
- La solution de la crise ne peut être que l'œuvre exclusive des Algériens et doit se concrétiser en Algérie.
- Les parties prenantes décident de lancer une pétition internationale pour appuyer l'exigence d'une solution politique et pacifique en Algérie.

À la tête,
du gouvernement italien

Un banquier remplace Berlusconi

*Lamberto Dini
veut redonner
sa santé à la lire*

Rome (Reuters) — Lamberto Dini, un économiste indépendant, ministre du Trésor dans la coalition démocratique de Silvio Berlusconi, a été chargé hier par le président italien Oscar Luigi Scalfaro de former un nouveau gouvernement dont on ignore encore s'il se veut transitoire ou durable.

L'ex-numéro deux de la Banque d'Italie a aussitôt annoncé qu'il allait constituer, sans recourir au cérémonial habituel des consultations formelles, une équipe de techniciens sans affiliation politique pour s'attaquer aux problèmes du déficit budgétaire, des retraites, de la devise italienne et du système électoral.

Silvio Berlusconi s'est félicité de cette nomination pourvu que le gouvernement Dini se prépare bien, comme le chef de Forza Italia le réclame à cor et à cri depuis sa démission le mois dernier, à des élections législatives anticipées.

Son partenaire d'extrême-droite dans la coalition sortante, le leader de l'Alliance nationale Gianfranco Fini, avait exprimé une position analogue avant même que la nomination de Dini, qui est âgé de 63 ans, soit officialisée par le Quirinal.

«Seul un retour rapide aux urnes pourra déboucher sur un gouvernement de coalition en mesure d'assurer la stabilité et d'avoir l'autorité politique nécessaires», a déclaré Fini.

«L'idée d'une brève trêve garantie par un gouvernement de technocrates ne peut qu'être bénéfique au pays dans ce contexte», a-t-il ajouté.

Troisième partenaire de la coalition, dont la défection fracassante a fait chuter Berlusconi, le leader de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, s'est dit lui aussi favorable à un cabinet Dini pourvu, au contraire, qu'il ne soit pas un gouvernement préélectoral.

Les ex-communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS) se sont déclarés quant à eux prêts à accepter l'équipe formée de Dini dès l'instant où elle ne sera pas politiquement marquée.

«Si un gouvernement non partisan est formé, nous voterons pour lui. Mais à ce stade, naturellement, nous ne pouvons nous engager», a déclaré Massimo D'Alema, leader du PDS.

Lamberto Dini, qui ne siège pas au parlement, avait été présenté hier par la presse comme le favori pour former le 54e gouvernement de l'après-guerre au terme d'une nouvelle série de consultations menées cette semaine par Scalfaro.

Dini a passé toute sa carrière dans la banque avant d'être appelé au gouvernement en mars dernier par Silvio Berlusconi, qui pensait avoir formé un gouvernement stable mais a été acculé à la démission le 22 décembre après le lâchage de Bossi.

La fin de la crise politique a revigoré la lire. La devise italienne a terminé la journée proche de ses plus hauts niveaux à 1056 pour un mark, après un pic à 1055, contre 1063 pour un mark jeudi en fin d'après-midi.

Les Américains prennent l'initiative dans les Balkans

La crise bosniaque dans «l'après-Carter»

CLAIRE TRÉAN
LE MONDE

La crise bosniaque est entrée dans une phase qu'on pourrait qualifier d'«après-Carter», même si l'ancien président américain n'a pas accompli de miracle en se rendant en Bosnie en décembre 1994. Le miracle aurait été que les Serbes se rallient sans perdre la face au plan de paix international, que les autorités de Sarajevo ont depuis longtemps accepté.

Cela ne s'est pas produit et ne paraît pas en passe de survenir: la visite de Jimmy Carter en Bosnie aura en fait permis subrepticement aux Occidentaux d'abaisser à nouveau leur degré d'exigence envers la partie serbe. Ils semblent prêts aujourd'hui, Américains en tête, à remettre en cause ce plan de règlement élaboré par eux en juillet 1994 et dont ils disaient qu'il était «à prendre ou à laisser».

Bien qu'imparfaite et précaire, une trêve s'est installée, et les Occidentaux, profitant de l'accalmie, essaient actuellement de renouer le fil de la négociation entre les parties bosniaques. Les émissaires du «groupe de contact» sur l'ex-Yugoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ont repris leurs navettes. Ils se sont rendus à Belgrade mercredi, à Zagreb jeudi pour voir les représentants de la FORPRONU, avant de tenter leur médiation entre Sarajevo et Pale, le fief des dirigeants serbes de Bosnie, où ils devaient rencontrer Radovan Karadzic hier.

Objectif: réamorcer la discussion, s'efforcer de parvenir à un accord avant la fin de l'hiver, avant que, à Washington, le Congrès ne relance contre M. Clinton son

offensive en faveur de la levée de l'embargo sur les armes, et avant que les Casques bleus ne soient contraints de quitter la place et d'abandonner la Bosnie à la guerre.

Mais cette nouvelle tentative diplomatique est aussi incertaine que les précédentes. Une fois de plus, c'est de Sarajevo que devraient venir des concessions nouvelles pour qu'elle ait quelque chance d'aboutir. La mission de Jimmy Carter en Bosnie s'était conclue par un «accord» entre Sarajevo et Pale, très ambigu dans la partie faisant référence au plan de règlement du conflit mis au point par les grandes puissances.

Ce plan, que Croates et Musulmans ont accepté à l'été 1994 mais que les Serbes veulent voir modifié, stipule que la Bosnie doit rester un Etat unitaire et prévoit que 51 % de son territoire reviendront à l'entité croato-musulmane et 49 % à l'entité serbe. M. Carter avait obtenu des deux parties un accord sur la reprise de négociations, formulé en des termes légèrement différents dans sa version serbe et dans sa version bosniaque. Les deux parties se disaient prêtes,

moyennant le respect de la trêve, à négocier, l'une «sur la base du plan» (version serbe), l'autre en prenant le plan «comme point de départ» (version bosniaque).

Ce décalage n'est pas que sémantique. Toute la question est de savoir si, la base des discussions étant le plan, l'objet de la négociation est de le modifier, comme le souhaitent les Serbes; ou bien si le point de départ de toute reprise du dialogue doit être, comme le demandent les Bosniaques, l'acceptation du plan par les Serbes, la négociation ne portant alors que sur des arrangements secondaires, et le plan n'étant pas modifiable dans ses grandes lignes.

Sarajevo avait jusque-là défendu sans équivoque cette dernière position: les Musulmans n'étaient pas prêts à faire davantage de concessions. C'est ce qu'a dit à nouveau, lundi, avec une certaine véhémence, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, haussant le ton devant l'émissaire américain Richard Holbrooke, qui était venu à Sarajevo pour préparer la nouvelle tentative du groupe de contact.

Le lendemain, M. Holbrooke, lors d'une réunion de ce groupe à Paris, affirmait avoir constaté un désaccord entre M. Silajdzic et le président Izetbegovic. Le diplomate américain laissait entendre qu'Alija Izetbegovic, plus désireux que son premier ministre de voir des négociations reprendre vite, avait lui-même suggéré à M. Carter une formulation concernant cette reprise du dialogue acceptable par les Serbes («sur la base du plan»).

Izetbegovic tenté par la partition

Visiblement, c'est à ce désaccord présumé entre dirigeants bosniaques, et à l'espoir que la tendance Izetbegovic l'emportera, que s'accrochent actuellement les diplomates occidentaux. M. Izetbegovic, selon eux, serait tenté par l'idée d'une partition de la Bosnie, de la création d'un état musulman autonome, ou du moins d'une fédération croato-musulmane dans laquelle il aurait un rôle prépondérant. Il serait même prêt, pour y parvenir, à faire, disent-ils, «quelques sacrifices».

La négociation pourrait ainsi reprendre avec des Serbes qui réclament la reconnaissance de leur «république» de Pale et une révision du découpage territorial proposé par le plan international. Haris Silajdzic reste en revanche un ferme défenseur de la Bosnie unitaire. A ces divergences présumées sur le fond, s'ajoutent peut-être des divergences stratégiques. Après les événements

de Bihac, les revirements américains et le lâchage par la communauté internationale, les autorités de Sarajevo doivent se demander si elles peuvent encore compter sur un soutien extérieur à une éventuelle reprise de l'action militaire (un approvisionnement en armes notamment) ou si la seule issue est celle de la négociation, c'est-à-dire de nouvelles concessions.

Bien sûr, les Occidentaux ne renoncent pas officiellement à leur plan. On souligne à Paris que le groupe de contact «ne fera pas de nouvelles propositions» pour arracher l'accord des Serbes et qu'il acceptera seulement les amendements au plan faisant l'objet d'un «consentement mutuel» entre belligérants.

Mais il est clair depuis longtemps que les Occidentaux ne sont guère attachés au maintien de l'unité de la Bosnie, même s'il figure dans leur plan. Il est non moins clair que des pressions très fortes sont actuellement exercées sur la partie bosniaque, par les Etats-Unis en particulier.

L'administration américaine est désormais pressée de voir un règlement s'imposer. Le nouveau Congrès républicain a fait de la levée de l'embargo sur les armes l'un des axes de sa contestation de la politique de Bill Clinton, et le président doit trouver une issue avant d'être contraint d'en arriver là, c'est-à-dire à une situation de guerre dans les Balkans à laquelle les Etats-Unis ne pourraient plus rester étrangers.

C'est la raison pour laquelle l'administration a récupéré la mission Carter, s'est servi d'elle pour reprendre langue avec Radovan Karadzic et a dépêché son émissaire Richard Holbrooke à Sarajevo. A Paris, c'est apparemment sans déplaisir qu'on laisse les Etats-Unis prendre la tête de cette nouvelle phase de «relance diplomatique».

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1), la loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, «camionnage local, intraprovincial», camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M95-00029-0
2971-6313 QUÉBEC INC.
4129, rue Lavoisier
Boisbriand (Québec)
J7H 1N1
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LAROSE AUTOBUS INC.
625, rue Dubois
Saint-Eustache (Québec)
J7P 3W1
TRANSFERT PARTIEL DE PERMIS
8-M-000742-018B
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Saint-Joseph-du-Lac, Terrebonne, Sainte-Thérèse, Saint-Placide, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Rosemère, Pointe-Calumet, Oka, Oka, Mirabel, Mansfield et Pontefract, Lorraine, Litchfield, Laval, Lachute, Grenville, Grenville, Deux-Montagnes, Chatham, Carillon, Bryson, Brownsburg, Bois-des-Filiers, Boisbriand, Blainville

M95-00046-4
AUTOBUS GALLAND LTÉE
4874, chemin du Souvenir
Laval (Québec)
H7V 1Y4
PROCUREUR: LAFLEUR, BROWN & ASS.
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION D'INTERETS
TRANSPORT NOLISÉ: 8-M-000239-002A, 003A, 004A, 005A et 006A

Q94-17441-3
LES TRANSPORTS MITIS INC
321, rue Léonidas
Rimouski (Québec)
G5L 2V1
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION D'INTERETS
TRANSPORT URBAIN
8-Q-000225-001A
TRANSPORT NOLISÉ
8-Q-000225-003A
TRANSPORT NOLISÉ
8-Q-000225-004B
TRANSPORT SCOLAIRE
8-Q-000225-005D
TRANSPORT SCOLAIRE
8-Q-000225-006D
TRANSPORT NOLISÉ
8-Q-000225-007B
TRANSPORT NOLISÉ
8-Q-000225-008A
TRANSPORT NOLISÉ
8-Q-000225-009A

Q95-00021-1
St-Cyr, Jean-Marc
1011, 49ième Avenue
Lac-à-la-Tortue (Québec)
G0X 1L0
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: Du terrain privé de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide situé à Grand-Mère afin de transporter les travailleurs à l'emploi de la compagnie entre le poste de garde et l'entrée des bureaux
CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
ACTIVITÉ COMMUNE EXERCÉE PAR CETTE CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Disponible à la C.T.O.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: Un an moins un jour

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

M95-00034-0
2966-4786 QUÉBEC INC.
(Entreprises N.T. Enr.)
34, Iberville
Baie-James (Québec)
J0Y 2X0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
TRANSPORT TOURISTIQUE
TERRITOIRE: De Radisson (Baie-James) aux installations hydroélectriques de LG-2 PARCOURS ET ENDROITS VISITÉS: Route Baie-James entre Radisson et les installations hydroélectriques de LG-2, visite du site de LG-2 en utilisant le réseau routier interne du site avec retours à des points d'attrait particuliers — arrêté à Radisson via la Route Baie-James. Durée minimale du parcours: 3 heures.
CLIENTÈLE: Clients des services de visites guidées offerts par Hydro-Québec.
FRÉQUENCE: Sur demande d'Hydro-Québec
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Deuxièmement
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Radisson (Baie-James), Chisasibi
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupe de personnes exclusivement
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Troisièmement
TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
TERRITOIRE: Service no. 1: De l'aéroport de Radisson (Baie-James) à Radisson (Baie-James).
PARCOURS: Route Baie-James jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Radisson. Route d'accès à Radisson jusqu'à Radisson. Dans Radisson selon entente avec les autorités municipales.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Selon l'horaire et la fréquence déposés au dossier.
CLIENTÈLE: Public en général.
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission.

M95-00037-3
2966-4786 QUÉBEC INC.
(Entreprises N.T. Enr.)
34, Iberville
Baie-James (Québec)
J0Y 2X0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
TRANSPORT TOURISTIQUE
TERRITOIRE: De Radisson (Baie-James) aux installations hydroélectriques de LG-2 PARCOURS ET ENDROITS VISITÉS: Route Baie-James entre Radisson et les installations hydroélectriques de LG-2, visite du site de LG-2 en utilisant le réseau routier interne du site avec retours à des points d'attrait particuliers — arrêté à Radisson via la Route Baie-James. Durée minimale du parcours: 3 heures.
CLIENTÈLE: Clients des services de visites guidées offerts par Hydro-Québec.
FRÉQUENCE: Sur demande d'Hydro-Québec
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Deuxièmement
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Radisson (Baie-James), Chisasibi
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupe de personnes exclusivement
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Troisièmement
TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
TERRITOIRE: Service no. 1: De l'aéroport de Radisson (Baie-James) à Radisson (Baie-James).
PARCOURS: Route Baie-James jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Radisson. Route d'accès à Radisson jusqu'à Radisson. Dans Radisson selon entente avec les autorités municipales.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Selon l'horaire et la fréquence déposés au dossier.
CLIENTÈLE: Public en général.
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission.

M95-00037-3
2966-4786 QUÉBEC INC.
(Entreprises N.T. Enr.)
34, Iberville
Baie-James (Québec)
J0Y 2X0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
TRANSPORT TOURISTIQUE
TERRITOIRE: De Radisson (Baie-James) aux installations hydroélectriques de LG-2 PARCOURS ET ENDROITS VISITÉS: Route Baie-James entre Radisson et les installations hydroélectriques de LG-2, visite du site de LG-2 en utilisant le réseau routier interne du site avec retours à des points d'attrait particuliers — arrêté à Radisson via la Route Baie-James. Durée minimale du parcours: 3 heures.
CLIENTÈLE: Clients des services de visites guidées offerts par Hydro-Québec.
FRÉQUENCE: Sur demande d'Hydro-Québec
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Deuxièmement
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Radisson (Baie-James), Chisasibi
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupe de personnes exclusivement
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission
Troisièmement
TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
TERRITOIRE: Service no. 1: De l'aéroport de Radisson (Baie-James) à Radisson (Baie-James).
PARCOURS: Route Baie-James jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Radisson. Route d'accès à Radisson jusqu'à Radisson. Dans Radisson selon entente avec les autorités municipales.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Selon l'horaire et la fréquence déposés au dossier.
CLIENTÈLE: Public en général.
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la date de son émission.

Baie-James (Québec)
J0Y 2X0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT INTERURBAIN
TERRITOIRE: De Chisasibi à Matagami
PARCOURS: Dans Chisasibi selon entente avec les autorités municipales. Route Baie-James jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Radisson. Route d'accès à Radisson jusqu'à Radisson. Dans Radisson selon entente avec les autorités municipales. Route d'accès à Radisson jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Wemindji. Route d'accès à Wemindji jusqu'à Wemindji. Dans Wemindji selon entente avec les autorités municipales. Route d'accès à Wemindji jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Nemiscau. Route d'accès à Nemiscau jusqu'à Nemiscau. Dans Nemiscau selon entente avec les autorités municipales. Route d'accès à Nemiscau jusqu'à l'intersection de la route d'accès à Matagami. Dans Matagami selon entente avec les autorités municipales.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Selon l'horaire et la fréquence déposés au dossier.
CLIENTÈLE: Public en général.
CATÉGORIES D'AUTOBUS: A1, A5, A6
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: La détentrice est autorisée à desservir Radisson (Baie-James), Wemindji, Eastman et Nemiscau outre les municipalités désignées au territoire autorisé.
DURÉE: 5 ans à compter de la décision.

Q94-17439-7
AUTOBUS PELLERIN INC.
1130, chemin Ste-Anne Est
Yamachiche (Québec)
G0X 3L0
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS.
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S):
1- De la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée), en provenance de l'Aéroport Lester B. Pearson, Mississauga, Ontario, à destination de l'Aéroport International de Montréal, à Mirabel et ce, à l'occasion des services de transport nolisé effectués tant en Ontario qu'au Québec.
2- De l'Aéroport International de Montréal, à Mirabel, à la frontière Québec/Ontario (tous ports de sortie), à destination de l'Aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga, Toronto et ce, à l'occasion des services de transport nolisé effectués tant au Québec qu'en Ontario.
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CATÉGORIES DE VÉHICULES: A1, A2, A4, A5 et A6
CONDITIONS ET RESTRICTIONS:
1- Pour un même voyage le point de départ doit nécessairement être l'Aéroport International de Montréal à Mirabel et la destination finale, via la frontière Québec/Ontario, à l'Aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga ou vice versa.
2- Tous les passagers devront avoir eu un mouvement préalable par air, à l'origine et devront avoir un mouvement subséquent par air, au point de destination.
DURÉE: 5 ans de la date de la décision

Q95-00027-8
AUTOCAR 5 ÉTOILES INC.
15, Rue Gaudet, R.R. 2
Drummondville (Québec)
J2B 6V3
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
Société d'avocats
MODIFICATION DE PERMIS
9-Q-001065-001B
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Wickham, Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Nicéphore, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Joachim-de-Courval, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Cyrille-de-Wendover, Drummondville
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A2, A4, A5, A6
Le requérant désire ajouter la catégorie d'autobus A1
DATE DE FIN: 6 juin 1999

Q95-00037-7
St-Cyr, Jean-Marc
1011, 49ième Avenue
Lac-à-la-Tortue (Québec)
G0X 1L0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: Du terrain privé de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide situé à Grand-Mère afin de transporter les travailleurs à l'emploi de la compagnie entre le poste de garde et l'entrée des bureaux
CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
ACTIVITÉ COMMUNE EXERCÉE PAR CETTE CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Disponible à la C.T.O.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 2 ans

Q95-00037-7
St-Cyr, Jean-Marc
1011, 49ième Avenue
Lac-à-la-Tortue (Québec)
G0X 1L0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: Du terrain privé de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide situé à Grand-Mère afin de transporter les travailleurs à l'emploi de la compagnie entre le poste de garde et l'entrée des bureaux
CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
ACTIVITÉ COMMUNE EXERCÉE PAR CETTE CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Disponible à la C.T.O.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 2 ans

Q95-00037-7
St-Cyr, Jean-Marc
1011, 49ième Avenue
Lac-à-la-Tortue (Québec)
G0X 1L0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: Du terrain privé de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide situé à Grand-Mère afin de transporter les travailleurs à l'emploi de la compagnie entre le poste de garde et l'entrée des bureaux
CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
ACTIVITÉ COMMUNE EXERCÉE PAR CETTE CLIENTÈLE: Travailleurs à l'emploi de la Corporation Stone-Consolidated Inc. division-Laurentide
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Disponible à la C.T.O.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 2 ans

AUTOBUS AVIS PROPRIO MOTU

Consulter texte de la demande pour délai de publication et d'intervention

Q94-17447-0
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIMÉ(E)
LES TRANSPORTS ANTHONY DUMAS INC.
C.P. 82
Blanc-Sablon (Québec)
G0G 1W0
MODIFICATION DU PERMIS 3-Q-000642-001A SUITE À UNE ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M95-00006-8
Clément, Jean-Pierre
(J.P.C. Taxi 100762 Enr)
651 du Pont
Mont-Laurier (Québec)
J9L 2S6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Guy, Robert
654, le Bell, App. 12
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1Y8
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-215489-001A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA REGION (207904) Mont-Laurier
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS DE:
Mont-Laurier et Des Ruisseaux

M95-00011-8
Houachi, Ali
1902, Arthur Bules, app. 202
Mont-Laurier (Québec)
H1L 3G3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
BAHMAN MOTAMED & AL. EN SOCIÉTÉ (BM Taxi)
4805, Du Souvenir
Laval (Québec)
H7V 1Y8
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-216368-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION

DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal
M95-00017-5
Augustin, Anel
8540, Avenue Bloomfield, app. 4
Montréal (Québec)
H3N 2J3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bouhaïfaya, Mohamed Ben Brahim
4496, Bourbonnière, App. 103
Montréal (Québec)
H1X 2M4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-216338-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00033-2
Archambault, Jacques
456, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
J6A 2T4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Laurin, Jean-Marie
7, boul. L'Assomption
Repentigny (Québec)
J6A 1A3
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-213138-001B
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A32 Repentigny

M95-00038-1
Mc Fadden, Gaétan
Mc Fadden Gaétan Limousine Enrg.
960, rue Réjean
Laval (Québec)
H7W 3S6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LIMO G.L. INC.
3565, Jarry est, Suite 101
Montréal (Québec)
H1T 2G1
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-215299-004A
SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE DE GRAND LUXE
DANS LE TERRITOIRE DE:
La Province de Québec

M95-00057-1
Yahyaie, Abbas
1599, terrasse Pilon
Laval (Québec)
H7W 3H9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lemieux, René
3794, rue Masson, App. 4
Montréal (Québec)
H1X 1S6
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-212862-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00062-1
Chamoun, Ziad
2285, Saint-Mathieu, app. 906
Montréal (Québec)
H3H 2J7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Chamoun, Fadi
5675, Gatineau, app. 1
Montréal (Québec)
H3T 1X6
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-216611-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Q94-17440-5
Mercier, Michel
26, rue Pinder Est
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 3L0
PROCUREUR: GAGNÉ & BOULANGER
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Charland, Guy
53, rue Gendron
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6G6
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-205316-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A48 Rouyn-Noranda

Q95-00008-8
Bergner, Henri
1495, Avenue Paquet
Québec (Québec)
G1P 2B3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Morasse, Céline
1025, Carillon
Val-Bélair (Québec)
G3K 1C6
TRANSFERT DE PERMIS
7-Q-205197-002A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA REGION RG (202 202) Sainte-Catherine-Jacques-C.
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS DE:
MU Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
MU Fossambault-sur-le-Lac
MU Lac-Saint-Joseph
MU Shannon
MU Saint-Gabriel-de-Valcartier

Q95-00055-9
PAUL COURBON & AL EN SOCIÉTÉ
Taxi Témis Enr.
4, rue Bois Franc
Cabano (Québec)
G0L 1E0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lavoie, Janel
190, Commercial
Cabano (Québec)
G0L 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-204146-007A-008A-009A
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA REGION Cabano (201305)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Cabano (13070-V)
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (13080-P)

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

M95-00024-1
ANTONIO DI TULLIO & ALS. EN SOCIÉTÉ
(Eccentric Limousine)
9219, 9ième Avenue
Montréal (Québec)
H1Z 3A1
DEMANDE DE PERMIS
SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE DE GRAND LUXE
DANS LE TERRITOIRE DE:
La Province de Québec

Q95-00060-9
SIMON TRÉPANIÉ & ALS EN SOCIÉTÉ
(Société Désir Enr.)
1480, Belcourt
Sillery (Québec)
G1T 2S8
DEMANDE DE PERMIS
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA REGION Charmy (202501)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Saint-Etienne-de-Lauzon (25010-SD)
Charmy (25030-V)
Saint-Rédempteur (25035-V)
Bernières-Saint-Nicolas (25043-V)

TAXI

AVIS PROPRIO MOTU

Consulter texte de la demande pour délai de publication et d'intervention

Q94-16124-6
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIMÉ(E)
TAXI BLANC-SABLON INC.
C.P. 196
Blanc-Sablon (Québec)
G0G 1W0
MODIFICATION DES PERMIS 1-Q-205680-001A, 1-Q-205680-002A ET 1-Q-205680-003A SUITE À UNE ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

Q94-17448-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU

QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIMÉ(E)
Green, Susie Bobbitt
(REPARATION GREEN ENR)
Box 12
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent (Québec)
G0G 1G0
MODIFICATION DU PERMIS 1-Q-204824-001A SUITE À UNE ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

CAMIONNAGE LOCAL ET INTRAPROVINCIAL

Ces avis ont été donnés en vertu de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, C.35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., C. C. 5.1).

La Commission délivrera la licence de camionnage intraprovinciale, ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convoque en vue de l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assemblée est de 21 jours de la publication.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal mardi le 14 février 1995 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec jeudi le 16 février 1995 à 10h00.

M94-65483-2
CONSTRUCTION C. & G. BEAULIEU (1988) INC.
368, Grand Boulevard Est
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1M4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65498-0
TRANSPORT CAMTECH INC.
60 Boul. Jean Leman
Candiac (Québec)
J5R 4B4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65501-1
887733 ONTARIO INC.
(ADMIRAL MOVING SYSTEMS)
a/s Thomson, A1
506, avenue Lépine
Dorval (Québec)
H9P 2V6
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65506-0
3063411 CANADA INC.
11, Des Bois Franc
Chatham (Québec)
J0V 1A0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65509-4
Bédard, Daniel
129 rue du Collège
Lafayette (Québec)
J0T 1H0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65511-0
LES EXCAVATIONS MAURICE DAoust INC.
1844 Godin
Saint-Hubert (Québec)
J4T 1T3
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65512-8
YVON LEBEL TRANSPORT INC.
992, rue Wilkinson
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8A4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65513-6
CBS TRANSPORT INC.
535, 33e Avenue #409
Lachine (Québec)
H8T 1Y9
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00002-7
Lussier, Benoît
(Garage B. Lussier enr.)
84, rue Irwin, bureau 9
Granby (Québec)
J2G 8C8
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00004-3
TRANSPORT CHG INC.
84, Ste-Julie
Saint-Jean-de-Matha (Québec)
J0K 2S0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00008-4
Lavigne, Gilles

(Gilles Lavigne enr.)
675 Terr. J.B. Raymond
Lachée (Québec)
J8H 3R8
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00023-3
LE GROUPE SUPERWAYS INC.
406, de l'Harmonie
Laval (Québec)
H7N 3V5
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00027-4
GOYETTE TRANSPORT LTÉE
2825 boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7Y4
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses)
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00043-1
9011-6393 QUÉBEC INC.
(Transport Pier-Yves)
945, Ernest S. Mathieu
Terrebonne (Québec)
J6W 2Y2
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00045-6
GROUPE GOYETTE INC.
2825 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7Y4
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00049-8
M. BAZINET TRANSPORT INC.
750 Laforest
Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 3B0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GENERAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Cour No: 700-11-000605-941

Dans l'affaire de la faillite de:

9001-0455 QUÉBEC INC.

«Bistro Ste-Adèle»,

corporation légalement

constituée, 19, Morin, Ste-

Adèle (Québec) J0R 1L0

Une ordonnance de

séquestration a été rendue contre

la débiteur le 28 octobre 1994

et elle est réputée avoir fait

cession de ses biens le

5 octobre 1994. La première

assemblée des créanciers

sera tenue le 20 janvier 1995

à 10:00 heures au 5, Place

Ville-Marie, 8e étage,

Montréal (Québec).

GÉRALD ROBAILLE

ET ASSOCIÉS LTÉE

Syndic de faillite

9001-0455 Québec Inc.

Bureau 950

Montréal (Québec) H3A 3C6

Tél.: (514) 847-0180

Province de Québec, District de
Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO:
500-02-018416-946. 3088-4290
QUÉBEC INC., Demanderesse, vs-
FRED DAVILMAR et ALIX DAVILMAR,
Défenseurs. Le 26 janvier 1995, à
11h00 de l'avant-midi, à sa place
d'affaires des défendeurs, au 300 rue
Ontario Est, en la cité Montréal, district
de Montréal, seront vendus par autorité
de Justice, les biens et effets des
défendeurs, saisis en cette cause,
consistant en: 4 bureaux en lambris simili
bois, de couleur noire; 4 chaises en
métal et tissu de couleur noire; 1
chaises pivotantes en métal et tissu de
couleur noire; ET AUTRES BIENS
SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition:
ARGENT COMPTANT. DENIS
TEASDALE, huissier, 397-9277, DE
L'ETUDE GRENIER & ASS.,
HUSSIERS, Montréal, le 11 janvier
1995.

Prenez avis que GHADA ISSA
domiciliée à 415 Simcoe Ave, Mtl,
Qc, présentera au directeur de l'état
civil une demande pour changer son
nom en celui de Antoinette Issa.

Province de Québec, District de
Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO:
505-27-013715-934. PERCEPTEUR
DES AMENDES, demandeur, vs-
PIERRE DUFRESNE, défendeur. Le 24
janvier 1995, à 10h00 de l'avant-midi,
au domicile du défendeur, au 43 rue
Matte, en la cité St-Constant, district
de Longueuil, seront vendus par autorité
de Justice, les biens et effets du défendeur.

saisis en cette cause, consistant en: 1
véhicule automobile de marque Pontiac,
immatriculé CAT 104, n/s:
1G2JBS1K1K7510240. Conditions:
ARGENT COMPTANT. PIERRE
TURGEON, huissier, 466-2628
GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS,
HUSSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le
11 janvier 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
MUNICIPALE, NO: 26499-84, COUR
MUNICIPALE DE DOLLAR DES-
ORMEAUX, Partie demanderesse, vs-
WAYNE WILLIAMS, Partie
défenderesse. Le 26 janvier 1995, à
10h00, au 881, RUE PRINCIPALE,
LAVAL, Qc, district de Laval, seront
vendus par autorité de Justice, les biens
et effets de WAYNE WILLIAMS, saisis
en cette cause, consistant en: 1
Automobile de marque BMW 528i P
couleur beige, no. série: #
WBADK8307J9890741; 1 vidéo de
marque Sanyo couleur noire; 1 système
de son de marque Pioneer couleur
brun. Et autres... Conditions: ARGENT
COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.
Information: MICHEL LANDRY, huissier
du district de Montréal, 514-278-2414,
Fax: 278-9667. ALBERTSON &
ASSOCIÉS, HUSSIERS, 7012, boul.
St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q.,
H2S 3E2.

Province de Québec, District d'Iberville,
COUR DU QUÉBEC, NO: 755-02-
000394-945. PAUL BEDARD,
demandeur, vs- GILLES LAROCHE,
défendeur. Le 24 janvier 1995, à 13h00
de l'après-midi, au domicile du
défendeur, au no 9 Place Grieg, en la
cité Candiac, district de Longueuil,
seront vendus par autorité de Justice,
les biens et effets du défendeur, saisis
en cette cause, consistant en: 1 véhicule
automobile de marque Ford, de modèle
Tempo, de l'année 1984, de couleur
noire, à deux portes, et acc., n/s:
2FAP202E8177877, immatriculé
TYD-949, Qué.; 1 coffre-fort de marque
gardex, de couleur beige; 1 completier
de marque Hotpoint, de couleur beige;
ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE
CAUSE. Conditions: ARGENT
COMPTANT. NORMAND POISSANT,
huissier, 466-2628. GRENIER
POISSANT & ASSOCIÉS, HUSSIERS
DE JUSTICE, Lemoine, le 11 janvier
1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR
SUPÉRIEURE, NO: 760-99-000219-94,
BREF D'EXECUTION. Shannon
WALSH, Partie demanderesse, vs-
MICHAEL MITCHELL, Partie
défenderesse. Le 27ème jour de janvier
1995, à 10h00, au 3355, Ivan Franko,
app. 1B, Lachine, Qc, district de
Montréal, seront vendus par autorité
de Justice, les biens et effets de Michael

MITCHELL, saisis en cette cause,
consistant en: 1 véhicule automobile de
marque GMC Jimmy 1988, de couleur
noire, immatriculé KGR 066, Québec,
numéro de série:
1GKCS18R8J0518184. Conditions:
ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE
VISE. Information: Bernard Desjardins,
huissier du district de Beauharnois,
(514) 377-1215, Fax 377-1218. Soucy,
Bruchési, Toulouse & Associés
HUSSIERS, 139, rue Salaberry, #100,
Valleyfield, Qc, J6T 2H8.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE, COUR
DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO:
700-02-003195-949 - Bref d'exécution.
LAVAIL, Qc, district de Terrebonne,
seront vendus par autorité de Justice,
les biens et effets de Chantal Auclair &
Daniel Leblanc, Partie défenderesse. Le
25ème jour de janvier 1995, à 10h00,
au 342 Joseph-Gérmain, Bois-des-
Filiers, Qc, district de Terrebonne, seront
vendus par autorité de Justice, les biens
et effets de Chantal Auclair & Daniel
Leblanc, saisis en cette cause,
consistant en: 1 caméra vidéo Sony
Handycam; 1 téléviseur couleur 28"
env., RCA Colortrak; 1 vidéo VHS
Hitachi; 1 système de son complet
Pioneer, 5 morceaux, avec boîte de
son; 1 véhicule automobile de marque
Hyundai Pony, couleur noir, n/s:
immatriculé XZM 145 Qc, no série:
illisible. Conditions: ARGENT
COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.
Information: Michel Panneton, huissier
du district de Terrebonne, Gaston Roy,
HUSSIERS, (514) 71-8078, 355 boul.
Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc,
J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE STE-AGATHE, COUR
DU QUÉBEC, Chambre civile, NO: 715-
02-000498-914 - BREF D'EXECUTION.
126222 CANADA INC. (LOCATION
D'OUTILS 2000 ENR.), Partie
demanderesse. LE CIMENTIER
GASTON LAVOIE INC., Partie
défenderesse. Le 26ème jour de janvier
1995, à 10h00, au 1783 F.X.
GARNEAU, LAVAL, Qc, district de
Laval, seront vendus par autorité de
Justice, les biens et effets de LE
CIMENTIER GASTON LAVOIE INC., saisis
en cette cause, consistant en:
Camion GMC VAN 1988, brun.
Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou
CHEQUE VISE. Information: Stéphane
Desjardins, huissier du district de
Terrebonne. Desjardins & Associés,
HUSSIERS, (514) 569-8596, Fax: 569-
9718, 136A, rue Labelle, St-Jérôme,
P.Q., J7Z 5K7.

Changement de nom d'un enfant

Prenez avis que KARINE SAMUEL,
en ma qualité de mère, domiciliée à
4267, Rivard, Montréal, Qc, H2J
2M7, présentera au directeur de l'état
civil une demande pour changer le
nom de JENNIFER JARA en celui de
JENNIFER JARA SAMUEL.
KARINE SAMUEL
Montréal, 6 avril 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE LONGUEUIL

NO: 505-05-000022-951

COUR SUPÉRIEURE

LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHEQUES

CIBC

Partie requérante

Gérald Junior LAFLEUR et

Eric LAFLEUR

Parties intimées

M. L'OFFICIER DE LA PUBLICITE

DES DROITS DE LA

CIRCOSCRPTION FONCIERE DE

LAPRAIRIE

Mis-en-cause

ASSIGNATION

A: Monsieur Gérald Junior LAFLEUR

A: Monsieur Eric LAFLEUR

ORDRE est donné à Gérald Junior

LAFLEUR et à Eric LAFLEUR,

intimés, de comparaître au greffe de

cette Cour situé au 1111, boul.
Jacques-Cartier Est, à Longueuil,
district de Longueuil, dans un délai
de trente (30) jours de la date de
publication de la REQUETE EN
DELAISSEMENT FORCE dans le
journal Le Devoir.

Une copie de la REQUETE EN

DELAISSEMENT FORCE, a été

remise au greffe à l'intention de

Gérald Junior LAFLEUR et de Eric

LAFLEUR, intimés.

Lieu: Longueuil

Date: 10 janvier 1995

ELIZABETH S. GOBEILLE.

MES DEGRANDPRE, GODIN,

AVOCATS

1000, de la Gauchetière ouest

Bureau 2900

Montréal, Québec

H3B 4W5, tel: (514) 878-4311

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-05-000223-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHEQUES

CIBC

Partie requérante

VICTOR ARAUJO

Partie intimée

M. L'OFFICIER DE LA PUBLICITE

DES DROITS DE LA

CIRCOSCRPTION FONCIERE DE

MONTRÉAL

Mis-en-cause

ASSIGNATION

A: Monsieur VICTOR ARAUJO

ORDRE est donné à VICTOR

ARAUJO, intimé, de comparaître au

greffe de cette Cour situé au 1 est,

rue NOTRE-DAME, à MONTRÉAL,

district de Montréal, dans un délai de

trente (30) jours de la date de

publication de la REQUETE EN

DELAISSEMENT FORCE dans le

journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de

divorce et mesures provisoires a été

remise au greffe à l'intention de

BEHROUZ BEHZADI.

Lieu: Montréal

Date: 10 janvier 1995

MES DEGRANDPRE, GODIN,

AVOCATS

a/s Me André Paquette, Avocat

1000, de la Gauchetière ouest

Bureau 2900

Montréal, Québec

H3B 4W5, tel: (514) 878-4311

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-221706-959

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

DAME MITRA BEHZADI

Partie demanderesse

BEHROUZ BEHZADI

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BEHROUZ

BEHZADI, de comparaître au greffe

de cette Cour situé au 10, rue Saint-

Antoine Est, Montréal, salle 1.100,

dans les trente (30) jours de la date

de la publication du présent avis dans

le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de

divorce et mesures provisoires a été

remise au greffe à l'intention de

BEHROUZ BEHZADI.

Lieu: Montréal

Date: 12 janvier 1995

REAL FLOURDE, G.A.

500-12-221706-959

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

DAME MITRA BEHZADI

Partie demanderesse

BEHROUZ BEHZADI

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BEHROUZ

BEHZADI, de comparaître au greffe

de cette Cour situé au 10, rue Saint-

Antoine Est, Montréal, salle 1.100,

dans les trente (30) jours de la date

de la publication du présent avis dans

le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de

divorce et mesures provisoires a été

remise au greffe à l'intention de

BEHROUZ BEHZADI.

Lieu: Montréal

Date: 12 janvier 1995

REAL FLOURDE, G.A.

500-12-221706-959

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

DAME MITRA BEHZADI

Partie demanderesse

BEHROUZ BEHZADI

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BEHROUZ

VENTES
EN JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires
ont lieu aux adresses
ci-dessous mention-
nées.

2. L'enchérisseur doit en
payer le montant im-
médiatement et en
argent comptant ou
chèque visé.

3. Il est préférable de
téléphoner au bureau
de l'officier instrumen-
tant le matin de la
vente en cas d'annu-
lation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE BEDFORD

NO: 460-02-000333-940

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

Le 9 janvier 1995

PRÉSENT

Me Sylvie Desmeules, greffière

LES PNEUS ROBERT (Boucherville)

LTEE.

Partie demanderesse

TRANSPORT ARARAT INC.

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Transport Ararat

Inc. de comparaître au greffe de cette

Cour, situé au 77 de la rue Principale,

salle 1.32, à Granby, dans les 30

jours de la date de la publication du

présent avis dans le journal LE

DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de

la déclaration a été remise au greffe

à votre intention.

Granby, le 9 janvier 1995.

Me Sylvie Desmeules, greffière.

Dans l'affaire de la faillite de:

2967-5196 Québec Inc.

ayant opéré sous le nom de

"Au Jardin Du Québec Enr."

315 boul. Maple Grove

Maple Grove, Québec

J6N 3M7

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE

ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
102 Condominiums et co-propriétés
103 Propriétés à louer
115 Extérieurs de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
- Location**
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière
- Location**
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
445 Restaurants et hôtellerie
446 Services domestiques
450 Emplois partiels + saisonniers
500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
545 Cosmétique, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terassement, paysagistes
575 Développement
- 600 • 699**
VEHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

A 2 PAS MÉTRO & PARC ANGRIGNON Superbe cottage rénové, 3 c.c., s/sol fini, Gr. terrain, garage, 148 000\$. Prop. 767-8043.

A LA CAMPAGNE, 15 min. du Pont Champlain, très privé, luxueux paysager, stationnement, taxes basses, aubaine. 79 000\$. Rendez-vous: 845-8887, message 985-8463.

AUBAINET Pour balance d'hypothèque à Chertsey. Rés. très luxueuse avec piscine int. + immense terrain coté par petit lac et rivière. 179 000\$ avec poss. de louer avec option d'achat ou louer 1000\$/ms (Eval. prop. 325 000\$). Re/Max Lanaudière Inc. Crtr, Guylaine Pelletier, agent imm. aff. 1-800-265-3008.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU condo, soleil, terrasse-sud, 4 1/2, tout rénové, 74 000\$. 270-8552.

PLATEAU, cottage luxueux, refait à neuf en 1992, 3 c.c., 2 1/2 s.b., air climatisé, foyer, alarme, tourbillon, bois-franc, grande terrasse, terrain paysager, stationnement, taxes basses, aubaine. 79 000\$. Rendez-vous: 845-8887, message 985-8463.

ST-LAMBERT, cottage jumelé, 4 c.c., si-tué là où le village a commencé. Hubert Gravel, Re/Max Longueuil Courtier Inc., 923-3643.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

A AHUNTSIC, luxueux condo au Square Grasset. Grande unité de coin, 1204 p.c., 2 c.c., 5e étage, balcon, très ensoleillé, climatisation centrale, garage intérieur, à proximité du Centre récréatif Claude-Robillard et de piste cyclable. 8708 André-Grasset. 148 000\$. 385-3571.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A NEUFCHÂTEL, Québec, split 91, 2 c.c., climaturé, face parc + écoles, près services. Eval.: 85 000\$. Faites offre! (418)847-3413.

RAWDON - Reprise de faillite. Aubaine de l'année 1995, du jamais vu! Construction seigneuriale 1990, 26 pièces, coût: 950 000\$, achetée seulement 650 000\$ 40 minutes de Montréal. Re/Max Alliance courtier, J.-G. Perreault, agent affilié. 374-9250.

121
CANTONS DE L'EST

RÉGION RICHMOND. Très belle maison victorienne (1858) AUTHENTIQUE. Tout brique, toit ardoise, 3 étages, 2 foyers marbre, belles boiseries, bel escalier. 2 hectares paysagers, vue rivière.

NICOLE GAUTIER ENR.
Courtier Immobilier Agréé
(819)826-2348 ou (514)676-9647.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. - 6 1/2, bas duplex avec jardin, à vue du métro UdeM, très éclairé, équipé, chauff. 1 100\$. 737-8026.

C.D.N. 4 1/2, semi-meuillé, chauffé, ensoleillé, dans immeuble tranquille. 735-0726.

CENTRE-VILLE. De La Montagne à Panfield. Sous-loc. très grand 3 1/2, ensoleillé, chauffé, 710\$. 849-2462.

DE MAISONNEUVE E. Près Rod-Caradna, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 523-9647, 642-1285.

DISCRIMINATION
INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

MÉTRO JOLIETTE A 2 PAS, 3 1/2, 325\$, très propre, très éclairé, poss. meublé, jusqu'en juil. 95/ou achat meublé et app. électr. 596-0282 (Dan).

MÉTRO U. DE MTL. Côte-de-Neiges, haut duplex, 950\$, grand 6 1/2, poêle, frigidaire. 738-8040.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle/frigo. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym., 277-5873.

PARC LAFONTAINE, 3 1/2 tout compris, balcon, imm. tranquille, 535\$/mois. 529-9673 (répondre).

PLATEAU MONT-ROYAL, 7 1/2, 3e étage, éclairé, cuisinière au gaz. 700\$. 524-2597.

PLATEAU. A louer dans duplex, 5 1/2 rénové avec goût (près Hôtel-Dieu). 843-4832.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

MEMPHREMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5655.

PRES HOPITAL Maisonnette-Rosemont, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes encastré, possibilité de cuisinière et réfrigérateur, sauna, piscine ext., tout confort. Loyer immédiat. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 388-2704.

VILLE ST-LAURENT Magnifique site à Bois-Franc. Construction neuve. Maisons en copropriété sur le parc - condos de prestige au bord de l'eau - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 - 725\$ à 1500\$/mois. 331-8202.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

"FRANCE-SUD" (minervois) Maison d'époque, int. rénové '93, 2 étages, 2 c.c., cuisine, toilettes aménagées, lessiveuse. Sécurité, clim. libre, près Carcassonne et mer. Loyer 500\$/sem. (514) 799-5336.

PARIS XVIIe 10e 2 app. meublés, libres 1er avril, min. 3 mois. 5 500 - 7 000 fr. 276-9817

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

LE D'ORLÉANS
Superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., semaine ou fin de sem. Spécial pour février. (418) 527-1573.

176
CHALET À LOUER

AU BORD DU LAC LONG
EN MAURICIE, 2 stations ski, 7 1/2 pièces, 4 c.c., 2 s.bains, foyer, meublé, l'équipé. A louer. (819)691-0567.

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

MAISON MOBILE 3 chambres. Fêtes et/ou saison. 1 km de Mont Sutton. 486-0684 (soir).

190
GARAGES À LOUER

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR, centre-ville, climaturé, endroit sécuritaire. 285-2009.

210
COMMERCES À VENDRE

AU CENTRE-VILLE DE RIMOUSKI, restaurant de 133 places qui doit à lui seul toute sa renommée. Établi depuis 1981, rénové en 1989. Endroit où on ne se trompe pas. Décor sobre et accueillant. Service chaleureux et courtois. Ambiance intime ou familiale. Cuisine variée et traditionnelle. Un nom qui vient aux lèvres chaque fois que l'on pense à un excellent rapport qualité-prix. Clientèle acquise. Fréquentation assurée. Investissement raisonnable. Rentabilité intéressante. Raison de la vente: retraite en Floride.

Jacques Côté, agent imm.,
Damien Boulanger Courtier Imm.
Tél: (418)723-7025
Fax: (418)723-2013

SALON DE COIFFURE, centre-ville, 2 cabines d'esthétique équipées. 843-7180.

251
BUREAUX À LOUER

LES JARDINS LE CORBUSIER
Espaces disponibles pour bureaux et commerces
800 à 10 000 p.c.a.
744-9742

251
BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 p.c.a. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

301
OEUVRES D'ART

ANTOINETTE DUMAS "Kamouarska", Jean Paul Lemieux "Retour de la votation". Et album Canada Canada. (819) 537-5826

305
ARTISANAT

SALON DE SCULPTURE SUR BOIS
5e exposition annuelle et vente d'artisanat, outils, équipement, séminaires, démonstration, tournage. Les compétitions de sculpture de l'Outaouais du 3 au 5 mars. Parc Lansdowne, Ottawa. Cryderman Productions. (519)351-8344.

313
ORDINATEURS

ACCES INTERNET et plusieurs autres services par modem.

MEGACOM 593-6063, inf: 729-5555.

318
MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/ usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

399
PERDUS/TOUVÉS

PERDU CHIOT FEMELLE, Setter anglais, blanc-beige, 2 1/2 mois, tatouage oreille gauche GR92C, cicatrice front, queue brisée, nom: Miel. Perdu 6 janvier à midi, Ile-des-Sœurs. Récompense garantie. 767-5478, 767-3723.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle/frigo. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym., 277-5873.

PARC LAFONTAINE, 3 1/2 tout compris, balcon, imm. tranquille, 535\$/mois. 529-9673 (répondre).

PLATEAU MONT-ROYAL, 7 1/2, 3e étage, éclairé, cuisinière au gaz. 700\$. 524-2597.

PLATEAU. A louer dans duplex, 5 1/2 rénové avec goût (près Hôtel-Dieu). 843-4832.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

MEMPHREMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5655.

PRES HOPITAL Maisonnette-Rosemont, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes encastré, possibilité de cuisinière et réfrigérateur, sauna, piscine ext., tout confort. Loyer immédiat. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 388-2704.

VILLE ST-LAURENT Magnifique site à Bois-Franc. Construction neuve. Maisons en copropriété sur le parc - condos de prestige au bord de l'eau - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 - 725\$ à 1500\$/mois. 331-8202.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

"FRANCE-SUD" (minervois) Maison d'époque, int. rénové '93, 2 étages, 2 c.c., cuisine, toilettes aménagées, lessiveuse. Sécurité, clim. libre, près Carcassonne et mer. Loyer 500\$/sem. (514) 799-5336.

PARIS XVIIe 10e 2 app. meublés, libres 1er avril, min. 3 mois. 5 500 - 7 000 fr. 276-9817

410
BUREAUX

CHARGÉS DE COMPTES
Agence de publicité spécialisée dans la technologie de pointe recherche chargés de comptes junior et senior bilingues, dynamiques, possédant excellente grammaire. Veuillez envoyer votre C.V. par télécopieur au 286-4427, att.: Ress. Hum.

450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS552
SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

LAS DE FAIRE DES RENCONTRES qui ne correspondent en rien à vos attentes... La solution "Les amis de Lili" une agence efficace spécialisée auprès des professionnels des milieux de la communication et des affaires. 521-Lili

450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS450
EMPLOIS DIVERS

